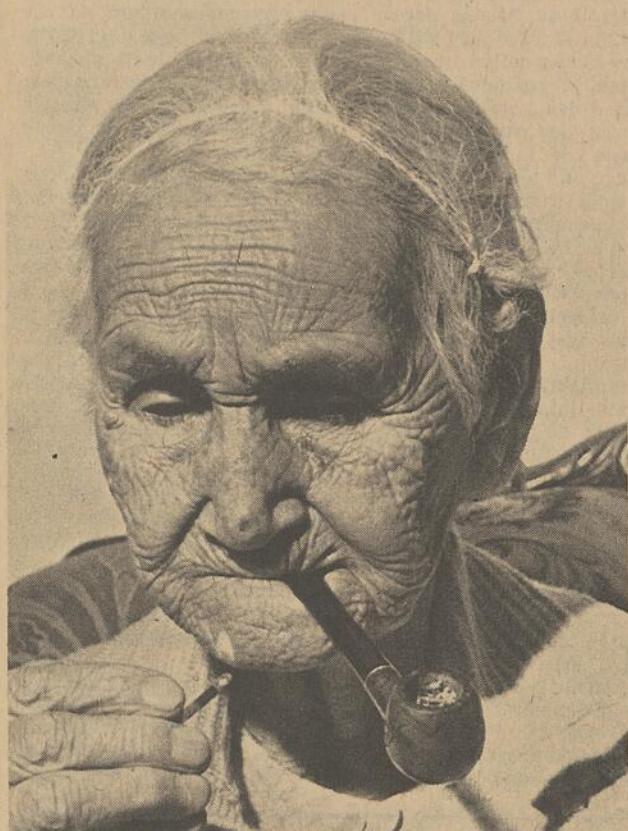


106 ans et sa pipe



Mme Nancy Smart, de Détroit, célébrera son 106e anniversaire de naissance à Noël. D'après ses affirmations le secret de cette longévité est une vie bien réglée, à savoir un verre de cognac avant chaque repas, de 6 à 8 pipées par jour, se coucher tôt et se lever tôt. Elle a 118 descendants dont 38 grands enfants.

Dans la Beauce

Un éboulis cause la mort de 3 personnes

ST-GEORGES, Qué. (PC) - Un éboulis qui s'est produit au milieu de l'avant-midi, samedi, a causé la mort de trois personnes et en a blessé une autre gravement, à St-Georges de Beauce, dans le Québec.

Donat Bernard, 57 ans, Donia Gilbert, 19 ans, et Yves Paulin, 19 ans également, tous trois de St-Georges, ont été enterrés vivants sous plusieurs tonnes de terre, quand les parois d'un fossé qu'ils étaient à creuser se sont effondrées les recouvrant de terre.

Bertrand Lessard, 42 ans, a pu être sauvé par ses compagnons de travail et il git, dans un état critique, à l'hôpital de St-Georges de Beauce.

Les sauveteurs ont cru, pendant quelques heures, que Jean-Claude Caron, 20 ans, également de St-Georges, avait lui aussi été enseveli, mais, après des recherches vaines, sous la terre, on a été informé qu'il ne s'était pas présenté au travail samedi matin, étant retenu chez lui par une grippe.

Les victimes travaillaient pour le compte de la municipalité de St-Georges-Est, qui effectuait, dans le cadre des travaux d'hiver, des travaux d'aqueduc et d'égouts.

Des membres de la protection civile et de l'Ambulance St-Jean ont tenté de ranimer les victimes à l'aide de tentes d'oxygène, mais tous les efforts ont été vains.

Des que la tragédie s'est produite, des compagnons de travail des victimes se sont immédiatement mis à l'oeuvre pour essayer de dégager leur infortunés compagnons. Mais ils ont éprouvé beaucoup de difficultés à cause de l'épaisse couche de terre qui recouvrait les victimes.

Un mort à Knowlton

KNOWLTON.- Mme Grant Dray, 50 ans, de Brome, est morte quand l'automobile de son mari a frappé un poteau à Knowlton, à 60 milles à l'est de Montréal.

Le juge Brossard s'illusionne fort s'il croit qu'il a mis un point final à l'affaire Coffin (Jacques Hébert)

MONTREAL (PC) - L'auteur montréalais, M. Jacques Hébert, a déclaré en fin de semaine que le juge Roger Brossard, de la Cour du banc de la reine, "s'illusionne fort s'il croit qu'il a mis un point final à l'affaire Coffin."

Dans un rapport d'une Commission royale d'enquête, rendu public vendredi dernier, le juge a maintenu la conduite des autorités dans l'affaire Coffin et a vertement critiqué M. Hébert et d'autres qui continuent à maintenir son innocence.

Wilbert Coffin a été pendu en 1956 pour le meurtre de l'un des trois chasseurs américains, tués en 1953 en Gaspésie.

La Commission fut instituée à la suite de la publication du livre de M. Hébert, "J'accuse les assassins de Coffin", dans lequel il soutient que le prospecteur gaspésien a été exécuté à l'échafaud par les autorités québécoises. Une traduction du livre fut publiée subséquemment.

M. Hébert a déclaré au cours d'une entrevue qu'il n'a pas encore eu le temps de lire le rapport de 754 pages du juge Brossard dans lequel le juge a exprimé l'espoir "que la monstrueuse et dangereuse boule de neige" de l'affaire Coffin a finalement été arrêtée.

Basant ses commentaires sur les résumés des journaux, M. Hébert a dit que les conclusions de la Commission royale lui rappellent le rapport de M. Claude Wagner, procureur-général du Québec, dans lequel la police avait été absoute des accusations de brutalité, lors de la visite royale des 10 et 11 octobre à Québec.

M. Hébert a dit que le rapport de la Commission royale "est le rapport d'un homme, faisant suite à une drôle d'enquête dont les seuls agents enquêteurs de cette Commission étaient justement des gens mêlés à l'affaire Coffin dès le début".

M. Hébert a ajouté qu'il devra lire attentivement le rapport et il fera plus tard "de sérieuses mises au point qui s'imposent".

La mèche brûle lentement

LE GOUVERNEMENT VIT SUR UN BARIL DE POUDRE POLITIQUE

OTTAWA PC - Le gouvernement vit sur un baril de poudre politique dont la mèche brûle lentement, dit-on dans les milieux renseignés.

Selon la décision qui prendra le cabinet et selon le temps qu'il mettra à la prendre, il est possible que les ministres se retrouvent sous le feu de leurs propres partisans et des partis de l'opposition relativement aux deux officiers de la gendarmerie royale reconnus coupables, en vertu de la loi de la gendarmerie, de délits se rapportant à la concussion ou au détournement de fonds.

Le 8 septembre, le commissaire George B. McClellan avait recommandé que le ministre de la Justice, M. Favreau, congédie les deux hommes. La recommandation de M. Favreau au cabinet a été faite il y a au moins dix jours.

A la suite de la séance du cabinet de jeudi dernier, la dernière séance de la semaine dernière, M. Favreau a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise.

C'est depuis le mois de juin que les députés à la Chambre des Communes s'intéressent à la question; M. H. A. Olson, créditiste Medicine Hat avait alors posé à M. Favreau une question au sujet de rapports voulant que des officiers de la gendarmerie étaient impliqués dans une enquête sur l'emploi de fonds publics.

Plusieurs fois depuis, la question a été soulevée par MM. Tom Bell progressiste - conservateur, St. John-Albert, Erik Nielsen progressiste - conservateur, Yukon, Paul Martineau progressiste - conservateur, Pontiac - Témiscamingue et le chef de l'opposition, M. Diefenbaker. M. Nielsen avait identifié les hommes comme étant le surintendant Bécot et le sous-inspecteur Poltras.

LES ETAPES DE LA CAUSE

Les réponses de M. Favreau ont fait connaître les étapes suivies dans cette cause; procès en vertu de la loi de la gendarmerie, devant des officiers de cette force policière; appel à un

tribunal supérieur, recommandation du commissaire McClellan après la révision du procès et l'appel, et, enfin, une dernière revue de toute la preuve par M. Favreau.

Une grande pression a été exercée sur le ministre, aux Communes, pour que l'enquête soit terminée. M. Nielsen, soulignant que la recommandation du commissaire était en suspens depuis le début de septembre, s'en est pris à la lenteur des procédures.

"Un retard à appliquer la justice est un déni de justice et tout autre délai dans cette cause particulière est injustifiable", a-t-il dit le 17 novembre.

QUESTION DE PENSIONS

On ne sait pas ce que M. Favreau recommandera au cabinet. Le seul éclaircissement donné aux Communes, c'est que le problème tourne en partie autour des droits des deux hommes à leur pension. L'un a 31 ans de service et l'autre, 15 ans.

Ils peuvent perdre leurs droits. L'ancien ministre de la Justice Fulton s'est rendu compte qu'une violente lutte politique se produit lorsqu'un ministre rejette la recommandation d'un commissaire sur une question importante.

M. Fulton avait décidé, en 1959, que le contrat en vertu duquel la gendarmerie royale assurait la police de Terre-Neuve ne l'obligeait pas à renforcer le détachement de Terre-Neuve lorsque le gouvernement de la province réclama plus de policiers lors d'une grève de bûcherons marquée d'actes de violence.

L'ancien commissaire L. H. Nicholson remit aussitôt sa démission; c'était la première fois qu'un commissaire agissait ainsi parce qu'il ne s'accordait pas avec son ministre.

Sa lettre de démission était claire: "Je crois que la clause du contrat se rapportant à fournir des renforts dans une période d'urgence est claire. Je ne puis conclure autrement que le fait de ne pas envoyer de renforts, à ce moment, est une rupture de contrat".

L'enfant exceptionnel est lésé dans ses droits et sa dignité

MONTREAL (PC) - Au Québec, l'enfant exceptionnel est lésé dans ses droits et sa dignité d'homme et il souffre de l'ignorance, de l'insouciance ou de l'indifférence de ses aînés, particulièrement de ceux qui doivent le protéger et l'assister.

C'est ce qu'a affirmé en fin de semaine M. Clément Thibert, directeur du Bureau de l'enfance exceptionnelle au ministère de l'Éducation, dans une causerie prononcée devant quelque 800 personnes qui ont assisté au deuxième congrès annuel du Conseil du Québec de l'enfance exceptionnelle.

M. Thibert a ajouté que l'action des quatre ministères provinciaux qui ont une juridiction sur cet enfant excep-

tionnel, reste timide, hésitante, inconsistante et mal coordonnée.

Groupant sous le vocable d'enfant exceptionnel, tous les jeunes qui sont affligés d'un handicap - physique, mental ou social - qui diminue gravement leur chance de réussite ou qui, pour le moins, entrave sévèrement leurs courses vers une maturité opérante - soit quelque 3,000 enfants au Québec - M. Thibert a affirmé que l'enfant exceptionnel dans la cité cessera d'être une charge pour cette dernière quand les hommes cesseront de se boxer les yeux, quand ils entendront leurs cris de désespoir, quand ils bâtiront une cité qui assure à chacun l'exercice de ses droits dans une sécurité harmonieuse et humanisante.

PAUL VI REVELE UN AUTRE ASPECT INTERESSANT DE SA PERSONNALITE

CITE DU VATICAN (PC) - Revenu la veille d'un voyage fatigant de quatre jours en Inde, qu'il a qualifié d'"expérience incomparable", le pape Paul VI est apparu hier à la fenêtre de son appartement et a accordé sa bénédiction à une foule de 15,000 personnes rassemblées à midi sur la Place Saint-Pierre.

Le Saint Père a déclaré que son voyage en Inde avait montré la voie vers une "nouvelle mentalité" destinée à rapprocher les peuples du monde.

"Nous vous apportons le salut des peuples que nous avons rencontrés au cours de notre pèlerinage," a dit le souverain pontife.

"Nous vous apportons leur exemple de religiosité, de patience laborieuse et d'humilité sereine et résignée, toujours pleine d'espérance et de bonté. C'est ce que nous fait voir que, dans le monde d'aujourd'hui, même les relations entre les personnes et les peuples les plus lointains sont possibles et deviennent la coutume à laquelle nous devons nous éduquer. C'est pour cela que nous devons mieux nous habituer à connaître, à respecter et à aimer les autres. Tel est le principe qui doit alimenter la nouvelle mentalité et la formation des hommes d'aujourd'hui et de demain.

"Ce principe nous dit que le christianisme, qui est une religion d'amour, qui prêche la charité entre les frères, est la vraie religion du temps présent: actualité et modernité que nous devons reconnaître et professer."

Grève à la Régie des alcools

Le gouvernement est prêt à négocier les hausses de salaires avec 3,300 employés (René Lévesque)

MONTREAL (PC) - Un ministre du cabinet provincial dit que le gouvernement est disposé à négocier les hausses de salaire avec 3,300 employés qui ont commencé une grève samedi, qui a fermé les magasins de la Régie des alcools dans la province.

"Tout le monde convient qu'ils doivent être mieux payés - mais la question est de savoir de combien", a dit le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque.

Les employés, qui négociaient par l'entremise de la Confédération des syndicats nationaux, réclament une hausse hebdomadaire de \$25 et de meilleures conditions de travail.

La CSN qui en est à sa première convention avec la Régie des alcools, dit que le salaire moyen des employés de la Régie, à l'heure actuelle, est de \$57.

Aucune décision n'a été annoncée hier indiquant les négociations pourraient reprendre et les chefs syndicaux disponibles ont dit n'avoir reçu aucune nouvelle du gouvernement.

M. Lévesque est le premier ministre du cabinet à commenter la grève, la première depuis que le gouvernement du Québec a établi son monopole sur la Régie, peu de temps après la première guerre mondiale.

M. LEVESQUE
M. Lévesque parlait samedi, au cours d'une période de questions qui a suivi une causerie prononcée devant les femmes libérales du Québec.

M. Lévesque a dit des commis, des caissiers et des autres employés en grève: "Nous ne tenterons pas de les affamer, alors que le reste de la province à tort".

Il a laissé entendre qu'en échange de meilleurs salaires, "plusieurs pratiques, comme celle de pousser certaines marques", devront être abandonnées par les employés.

Dans le passé, a-t-il dit, plusieurs employés ont été congédiés par suite de pressions politiques. "Aujourd'hui, nous sommes dans la situation où des gens disent qu'ils ne devraient pas être payés plus cher parce qu'ils



ELLES REVIENNENT SAINES ET SAUVES - Trois religieuses de la congrégation des Filles de la Sagesse sont revenues à Ottawa saines et sauvées après avoir été prisonnières de rebelles congolais pendant un mois. De gauche à droite, Soeur Suzanne de Notre-Dame (Suzanne Beaudry), âgée de 29 ans, de Chelmsford, en Ontario; Soeur Stanislas (Huguette Veillette), 29 ans, de Gatineau, Qué. et Soeur Anne de Ste-Marie (Alberla Verhelst), 46 ans, d'Eastview, en Ontario.

Lesage critique vertement 'UNE CERTAINE JEUNESSE'

QUEBEC (PC) - Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a critiqué vertement hier, inaugurant le Saint Lawrence College, à Ste-Foy, "une certaine jeunesse de notre province" qui, dans les termes du premier ministre québécois, "représente le phénomène social de l'évolution régressive".

M. Lesage faisait allusion à une certaine catégorie d'étudiants québécois, qu'il a identifiée comme étant "une masse impensante, moutonnaire, injustement émotive, haineusement intransigente, jeunesse que l'instruction n'a menée qu'à l'agnosticisme".

Le premier ministre a qualifié ces jeunes "d'adolescents retardés" et de "blancs-becs". "Personne, a dit M. Lesage, n'est plus comiquement arrogant qu'un blanc-bec qui vient de découvrir une idée et s'imagine en être l'auteur".

Il a dit aussi que, "prenant l'histoire à rebrousse-poil, ces adolescents retardés oublient qu'il y a longtemps que nous étions au travail pendant qu'ils frottaient dans leurs berceaux leurs yeux ensommeillés. Ils ressortent aujourd'hui de la naphtaline des idées depuis longtemps abandonnées par mes contemporains quand leurs esprits se sont ouverts".

Rappelant des manifestations qui ont accompagné la visite de la reine à Québec au mois d'octobre, M. Lesage a déclaré: "N'est-ce pas cultiver délibérément le sophisme que d'utiliser comme on l'a fait contre la monarchie constitutionnelle des arguments qui ne valent que contre la monarchie absolue"?

M. Paul Gerin-Lajoie

La mise en application du rapport Parent signifiera la disparition des institutions indépendantes

VILLE-MARIE (PC) - La mise en application des recommandations du rapport Parent sur l'éducation signifiera, à toute fin pratique, la disparition des institutions indépendantes.

C'est ce qu'a déclaré ici le ministre de l'Éducation, M. Paul Gerin-Lajoie, qui a accompli dans les deux comtés de Témiscamingue et Pontiac, la dernière journée de son "Opération 55".

"Ne nous leurrions pas de mots, a-t-il dit et appelons les choses par leur nom. La deuxième tranche du rapport Parent préconise un système unique d'enseignement dans lequel il n'y aura plus de place pour des institutions telles que les écoles normales, les collèges classiques, les instituts familiaux et autres cours tels que nous les connaissons maintenant".

La mise en application du nouveau système signifie, pour la région de Hull que le collège de l'Outaouais, corporation indépendante qui vient d'être formée en vue de l'enseignement du collégial à Limbourg, n'aura vu le jour que pour connaître une existence bien éphémère et que c'est un projet mort-né.

Le nouveau système d'enseignement ne prévoit aucune place pour le collégial. Il prévoit l'enseignement primaire de six années et un secondaire de cinq années après quoi viendra le stage de l'institut d'une durée prévue de deux ans avant le niveau universitaire, le tout fonctionnant avec le système des options.

LE BIEN DE L'ELEVE D'ABORD
Cela ne veut pas dire évidemment, a poursuivi le ministre, que ces institutions seront démembrées demain matin ou dès septembre prochain.

DU COTE DE LA CSN

M. Pierre Vadeboncoeur, conseiller de la CSN, a dit que la Régie des alcools est consentante à négocier certaines clauses d'un projet de première convention de travail, mais n'a rien offert au chapitre des salaires.

La CSN a pu organiser les employés par suite des récentes modifications apportées au Code du travail du Québec. Avec l'approche de Noël et les rumeurs de grève qui circulent, la vente des boissons alcooliques a augmenté considérablement ces dernières semaines. Les hôtels, les bars-coques et les simples citoyens ont fait des provisions par mesure de précaution.

Les coquetels-salons et les bars, les hôtels et les restaurants licenciés, les tavernes et les épiceries, qui ont des permis de bière, opèrent comme à l'ordinaire, malgré la fermeture des établissements de la Régie des alcools.

Agissons, mais ne mettons pas le feu aux poudres

"Il fut un temps où la province de Québec formait à elle seule le Canada", écrit l'économiste André Raynaud dans son ouvrage intitulé: "Institutions économiques canadiennes". C'est là la pure vérité, mais depuis ce temps les choses ont changé. Les pionniers de ce pays en ont fait la conquête d'un océan à l'autre, et comme le dit Me Raymond Dupuis, dans une conférence devant les membres du Progress Club, l'industrialisation a fait le reste. Il n'en reste pas moins que notre province, en raison de ses énormes richesses naturelles et de son important potentiel industriel, continue à jouer un rôle de premier plan dans l'économie canadienne et qu'à la suite des gigantesques investissements actuels, elle s'imposera davantage dans le concept économique canadien.

Mais il serait ridicule de croire qu'après cent ans de confédération, c'est en se séparant du reste du Canada que le Québec se développera davantage et sera en mesure d'assurer un meilleur standard de vie à sa population. L'indépendance totale est une utopie. Car l'indépendance réelle ne se trouve pas uniquement dans le pouvoir politique, mais dans la puissance économique. Que nous tentions de réformer les cadres désuets de la confédération par une révision complète du pacte de 1867, fort bien! "Il faut nous rendre justice, dit M. Dupuis, d'avoir allumé le phare de la confédération trois ans à l'avance. Les Canadiens français ont découvert, les premiers, que la lumière qui jaillissait, il y a un siècle, de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, commençait à faiblir et à s'étioler. Ils proposent donc des solutions nouvelles: hier, on s'éclairait au gaz, aujourd'hui à l'électricité, demain à l'énergie nucléaire. Ce qui compte en 1964 et ce qui comptera en 1967, cependant c'est que chaque étincelle produise son feu, sans mettre le feu aux poudres".

Evidemment, car l'explosion que l'on provoque risque souvent de tout faire sauter. L'intérêt des Québécois n'est pas, quoi qu'en pensent certains indépendantistes, de mourir sur la barricade. Loin de là! L'indépendance à laquelle les invitent les séparatistes ne vaudra jamais la perte d'une seule vie canadienne-française, parce que là n'est pas la destinée de notre peuple. L'indépendance dans la pauvreté, ça ne vaut pas grand-chose. Ce qui importe pour le Québec, et c'est là que se trouve pour lui la véritable indépendance, c'est de développer ses énormes ressources, de perfectionner l'éducation de ses nouvelles générations de s'emparer du contrôle de sa vie économique, enfin de prendre toutes les mesures nécessaires à la direction de ses affaires et à sa pleine participation à la vie nationale.

Si depuis les dernières années où les Canadiens français ont décidé de prendre le boeuf par les cornes, il s'est produit autant de changements, ils sont témoins d'améliorations aussi remarquables dans tous les domaines de leur vie communautaire, c'est qu'ils n'ont pas besoin de l'indépendance pour réaliser leur destinée. Ils n'ont qu'à continuer dans cette voie pour atteindre leurs objectifs. Un peuple économiquement fort peut assez facilement obtenir le respect de ses droits, alors qu'un peuple pauvre est toujours à la merci des autres. Ce n'est pas non plus en mettant le feu aux poudres que les Canadiens français peuvent créer le climat de confiance nécessaire à leur évolution et à leur émancipation, mais bien en recherchant cette atmosphère de collaboration et de bonne entente favorable aux changements qu'ils désirent. Il leur faut en un mot mettre sans cesse l'accent sur le développement de leur économie, la source de leur véritable puissance et de leur réelle indépendance.

Ottawa n'a aucune raison de ne pas diminuer les impôts

Le président de la Banque Toronto-Dominion souligne dans le rapport annuel de cette institution bancaire, la nécessité de réduire les impôts fédéraux. M. A.T. Lambert affirme avec raison qu'une réduction des impôts entraînerait une hausse de la production, de l'emploi, des affaires en général, en somme un plus grand essor de l'économie.

M. Lambert ne saurait trop insister sur ce point. Dans les conditions actuelles, il est difficile pour les Canadiens d'investir davantage. L'Etat s'empare de la part du lion, de sorte qu'il en reste peu pour les placements industriels. M. Gordon lui-même reconnaissait d'ailleurs récemment que l'on ne saurait maintenir les impôts à leur présent niveau, sans nuire à l'expansion économique. Aux Etats-Unis, d'un autre côté, l'entreprise bénéficie cette année d'une diminution appréciable d'impôts et il est question d'une autre réduction l'an prochain en vue d'accélérer l'économie générale. Il y aurait lieu semble-t-il, de suivre leur exemple pour donner un essor analogue à notre économie, si étroitement liée à l'économie américaine.

Faut-il craindre l'inflation, comme le prétendent des prophètes de malheur? Nullement, rien n'indique qu'une réduction des impôts aurait une telle conséquence. Quant à l'Etat, l'accroissement des affaires aurait pour effet de multiplier ses revenus, de sorte qu'il retirerait de son régime fiscal, c'est-à-dire de taxes et d'impôts moins élevés, autant sinon plus qu'en ce moment. De toute façon, les impôts ne sauraient être maintenus à leur niveau actuel. Ils sont un obstacle à l'essor industriel et commercial. Ils nuisent surtout à la petite entreprise dont les possibilités d'investissement sont loin d'être illimitées. Or c'est la petite entreprise que l'Etat devrait surtout protéger, parce qu'elle représente, en particulier dans les centres urbains de moyenne et de petite importance, le moyen de subsistance de milliers de travailleurs et une source de revenus essentielle à la stabilité économique municipale.

Souhaitons donc que, dans son prochain budget, le ministre des Finances tienne compte de la nécessité de stimuler davantage l'économie du pays.



Ces deux tentes paraissent bien petites au pied des montagnes Richardson dans les territoires du Nord-Ouest où une équipe de géologues a effectué des recherches pour l'Imperial Oil l'été dernier. Le groupe a parcouru une grande distance à bord d'une barge sur le fleuve Mackenzie. Leurs recherches se sont étendues de Fort Nelson jusqu'à Aklovik. C'est dans un décor majestueux et impressionnant que ces hommes se sont livrés à leur travail, comme le laisse voir cette photo prise dans la toundra.

Ste-Brigide d'Iberville

(Suite)

Arrivée des colons
C'est grâce aux documents notariés de l'époque qu'il est possible de suivre les mouvements de migration à la rivière du Sud-Ouest, de noter les concessions de terres faites par le seigneur Johnson, d'assister aux premiers grands travaux publics tels que le tracé de chemins et décharges, écoles et chapelle de même que de pouvoir prendre contact avec la vie intime des colons par les contrats de mariage, les testaments et partage des biens. Les premières concessions ont été passées par devant le notaire Pétrimoult, de St-Mathias où le seigneur Johnson avait alors son manoir; d'autres actes officiels portent la signature de Messieurs Lemay, de Ste-Marie de Monnoir, Lacombe, de St-Césaire de Burtonville, Nolin, Doucet, Demers, Bertrand et également, des notaires anglais de Montréal et de Farnham chacun de ces maîtres de la loi se taillant un fier juridique, véritable mine à exploiter par les chercheurs, les amateurs des études régionales voire les historiens.

En 1824, le gros des lots de la rivière du Sud-Ouest, tels des claims miniers, est concédé. Un tableau panoramique des colons apparaît dans la répartition des frais d'érection d'un pont sur la rivière, document dressé le 8 juillet 1824 par Me Théophile Lemay. La légalité des procédures tire sa source d'un procès verbal de l'honorable C. Deléry, grand-voyer en date du 28 septembre 1820 et homologué le 26 avril 1822 "concernant plusieurs chemins de front et de descentes depuis la montagne Ste-Thérèse jusqu'à la ligne du township de Farnham et spécialement un pont sur la rivière du Sud-Ouest à la charge par les habitants dont les terres sont appuyées de chaque côté de la dite rivière du Sud-Ouest". L'acortée s'éleva à 54 livres ou deux journées de travail pour chaque terre de 90 arpents que chaque colon possède le long de la dite rivière.

Répartition

District de William Brakely, sous-voyer (coté ouest de la rivière à partir de St-Césaire en gagnant le haut de la rivière du Sud-Ouest voici les noms des censitaires:

M. Young Rioms Sam Leroy, John Rowles, Samuel Lesly, Mark Bean, Sir John Johnson, Senton, R. Thomas Donnelly, William McGinnis, Hawkins, Pat Mc Call, Hugh Mc Guire, James Mc Gee, Andrew Hoper, John Notashed William White, David Askin, Mark Bean, V. Kennedy, James Kelly, Patrick Murray, James Torbett, William Donnelly, William Brakely, Joseph Lee, John Irwin, Mathew Marshall, William Brakely, Robert Kean, Rousseau Daniel Murray (au village) Mc Gee, John Donaldson, John Griffin, George Gardner, John Donaldson, Thomas Fitzpatrick, Thomas McGuire.

District de Patrick Murray: James Neil, Robert Hanna, Valentine Samson, William Armstrong, William Hopely, Thomas Thompson, Hugh Wine, Samuel Lesly, John Griffin, John Murray, Patrick Murray, Peter Mc Grady, John Easton, William Gannell, Collin Lemont, John Gordon, James Robb, Michael Barr, John Young, Thomas Farrell, Strong Bean, John Johnson Thomas Thompson, James Cannon, John Barr, Thomas Thompson, William Dunken, John Dies William Curran, Widow Curran, David Askin, James Curran, James Simple, Richard McGee Francis Bolton, Andrew Walker. Cette colonie de langue anglaise comprenait un fort pourcentage d'Irlandais tels les Murray McCall, McGee, Kennedy, Fitzpatrick, Curran, Donnelly, apparentés par la langue à l'élément anglo-protestant, les Irlandais se sentaient à l'aise aussi bien en Estrie (Granby, Bedford, Farnham et Dunham) qu'à la rivière du Sud-Ouest à St-Césaire et au mont Johnson où ils avaient à frayer tant avec les anglo-protestants qu'avec les Habitants d'allégeance catholique.

Première école protestante
En 1826, les Anglais ouvrirent une école à la rivière du Sud-Ouest. A cette fin, ils s'adressèrent au seigneur Johnson qui incarnait alors l'autorité suprême tant militaire que scolaire. La pétition est écrite évidemment en anglais dont voici une version sommaire:
"Qu'il soit connu des intéressés que le vingt et unième jour de l'an 1826, par devant les notaires publics soussignés... s'est présenté en personne James Neil de la paroisse de Ste Marie, cultivateur, qui a reconnu avoir fait transport, échangé assigné et transmis en faveur de l'honorable Johnson baronet et le révérend Edward Perkins commissaires formellement autorisés à ouvrir des écoles dans la paroisse de Ste-Marie en vertu d'un certain acte de la Législature de cette dite province fait et passé dans la 41e année du règne de feu Sa Majesté Georges III intitulé "projet d'établissement d'école libre (free school) et en vue de l'avancement du savoir dans cette province".

"A ce présent, acceptant à ce titre, un certain lot de terre sité dans la dite paroisse de Ste Marie de la seigneurie de Monnoir embrassant une superficie d'un arpent sur le coté Est de la rivière du sud-Ouest, borné en front par la chemin du roi en profondeur et sur la ligne du sud par le dit James Neil et du coté nord par le numéro du lot 48".

Ces colons eurent donc pour premier souci de bâtir une école geste qui témoigne de leur culture. La question se pose comment le seigneur Johnson avait-il recruté tant de colons et d'où venaient-ils? Le groupe irlandais formant les deux cinquièmes du contingent, venait directement d'Irlande, d'autres

(suite à la page 15)

Pourquoi pas une réduction d'impôts?

Une réduction des impôts devrait faire l'objet principal du budget du gouvernement fédéral en 1965, déclarait aujourd'hui à l'assemblée annuelle des actionnaires, M.A.T. Lambert, président de la Banque Toronto Dominion.

En faisant remarquer que le taux d'impôt au Canada est un fardeau qui entrave surtout les activités personnelles et commerciales, il déclara qu'une diminution des impôts aiderait à financer des augmentations désirables de la capacité de production et à assurer un développement suffisamment pour absorber l'augmentation de la main-d'oeuvre en 1965.

D'après M. Lambert, "il n'existe pas de raison de croire qu'une diminution des impôts causerait une inflation marquée".

"La diminution des impôts aux Etats-Unis en 1964 et la perspective de réductions subséquentes en 1965 ont été des facteurs de hausse et ont contribué au développement accéléré de l'économie qui existe actuellement aux Etats-Unis" déclara-t-il.

mes physiques de la production nationale brute au cours de l'année qui s'en vient, ou d'environ 6% en termes de dollars courants si les tendances récentes de prix se continuent".

Parlant de l'année courante, M. Lambert déclara "dans presque chaque phase mesurable, 1964 sera reconnue comme une année de succès remarquable. Cette année a augmenté la poussée dans les activités des affaires, ce qui a créé l'un des climats les plus favorables en temps moderne de paix".

"La production nationale pour cette année sera probablement 8% plus élevée que celle de 1963 ce qui n'est pas peu dire lorsque nous considérons qu'en 1963, la production nationale était de 6 1/2% plus élevée qu'en 1962". En référant au dollar canadien, M. Lambert déclara que toutes les preuves disponibles impliquent qu'il a été fixé à une parité appropriée et que d'après lui, "il n'y a pas de probabilité dans un avenir rapproché de changement du taux d'échange fixé du dollar canadien".

(Suite à la page 14)

ENCORE 16 JOURS
pour effectuer vos achats de Noël chez
Tom INC
Le Plus grand Magasin à Rayons de Granby et sa région
10, ST-JOSEPH GRANBY
Veuillez noter que le magasin sera OUVERT LE SOIR à compter du 10 décembre jusqu'à Noël



Que pensez-vous d'une assurance enregistrée qui donne droit à une réduction d'impôt?

M. Bernard: S'il y a de telles polices, ça ne peut être qu'une bonne chose.

Interviewer: Eh bien, toute police d'assurance Mutual Life, sauf l'assurance temporaire, peut être enregistrée aux termes de la Loi de l'impôt! Jusqu'à certaines limites, la partie «épargne» de votre prime peut être déduite de votre revenu imposable chaque année à partir de 1964.

M. Bernard: Il me semble que tout le monde devrait savoir ça.

Interviewer: Bien sûr! Surtout ceux qui doivent eux-mêmes se créer un fonds de retraite. Même ceux qui participent déjà à un fonds de pension enregistré par leur employeur peuvent profiter encore d'autres réductions d'impôt.

M. Bernard: C'est bon à savoir ça aussi. J'aimerais me renseigner là-dessus avant de faire mon rapport d'impôt pour 1964. Où puis-je m'adresser?

Interviewer: Vous n'avez qu'à téléphoner au représentant de la Mutual Life du Canada.

JEAN ROCK LAROSE,
64 rue Toulouse,
GRANBY Tél. 378-5531

La Mutual Life
COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1866 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

N'ATTENDEZ PAS AU MOIS... DAoust!

Les patins de hockey Daoust sont le plus beau cadeau de Noël pour votre fils, votre petit frère, ou vous-même. Ils sont solides, sûrs et confortables. Les prix? De \$10.00 à \$125.00 (la paire). A vous de choisir. Seuls les patins Daoust offrent la fameuse garde d'acier approuvée par la L.H.N. La meilleure valeur sur le marché!

VOTRE MEILLEUR ATOUT, C'EST DAoust

Daoust

PATINS DE HOCKEY - BOTTES DE SKI - PATINS DE FANTAISIE
DAoust-LALONDE INC.

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935
Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136 Principale, Granby
Aimé Laurion, Président J. Charles D'Amour, Gérant Général
La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches et tribunes de la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations qui originent de la salle de rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.
"Le ministre des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Par camalot	TARIFS D'ABONNEMENT		
	Par jour	Samedi	Semaine
	\$0.07	\$0.10	\$0.45
Par la poste	1 m.	3 m.	6 m.
Canada	\$1.50	\$4.00	\$8.00
Etats-Unis	\$4.00	\$10.00	\$18.00
Autres pays		\$12.00	\$20.00

Pour une meilleure qualité exigez
LES HUILES G-R INC.
 Huile à chauffage
 Calculateur automatique
 G. Choquette rue St-Charles, S. R. Wilcott
 378-2172 C.P. 13 378-2171

La Voix de Granby

C'est bon à se lécher les doigts
 OUVERT
 de 11h. a.m. à 1h. p.m. 378-3948
 Lundi fermé LIVRAISON 50c
Mon colonel
 Kentucky Fried Chicken
 POULET FRIT A LA KENTUCKY

LUNDI, LE 7 DECEMBRE 1964

Selon un de nos lecteurs Le référendum a tourné à une fin étrangère au problème de notre eau

Monsieur le rédacteur:
 A force d'entendre les dirigeants parler de solutionner le problème de l'eau à Granby, la population en est arrivée à croire qu'en fait l'eau de Granby est tout simplement affreuse. Je veux bien admettre qu'il y a quelques années, soit avant l'amélioration dont nous avons des résultats favorables présentement, il y avait motif d'inquiétude.

Au cours de la dernière campagne électorale pour la mairie et l'échevinage, personne n'avait oublié encore le goût un tantinet nauséabond de l'eau. De mois en mois, la situation s'améliorait mais les candidats semblaient ignorer le fait, la réalité que l'eau de Granby était devenue aussi bonne que celle de bien des municipalités. La seule différence est qu'ici à Granby, on s'est servi du goût de l'eau des années passées pour inviter tout simplement les citoyens à ne point apporter attention à l'amélioration présente.

D'un côté comme de l'autre, et pour des motifs qui sautent aux yeux, on a exploité un problème dont l'acuité n'existait plus.

Mais la roue ayant commencé à tourner, voulant au surplus remplir la promesse électorale, il fallait continuer à faire croire à la population la vieille rangaie que "l'eau de Granby n'est pas buvable".

C'est ce qui a amené la tenue d'un référendum. Or, ce référendum a vite tourné à une fin complètement étrangère au problème de l'eau. Il ne s'agissait plus de savoir comment solutionner un supposé problème, but logique du référendum. Il s'agissait de savoir qui du maire ou des échevins semblait avoir la faveur actuelle des citoyens. Le référendum est ainsi devenu purement et simplement une épreuve de force entre deux camps. Passons sous silence le problème de la division au conseil municipal, ce qui est encore plus grave que la situation actuelle de l'eau.

Le référendum était donc faux dans son intention et il était ultra faux dans la forme. Il était faux parce que d'abord, il ne tenait aucun compte des citoyens qui ne veulent pas de nouveaux emprunts destinés à des changements sur ce sujet.

Faux parce que le référendum ne tenait aucun compte des citoyens qui désiraient une amélioration de l'eau mais pas au prix de \$1,250,000 en creusant le

bassin. Faux parce que le référendum ne tenait aucun compte des citoyens qui consentiraient à un emprunt de quelque dix ou douze millions pour drainer l'eau de Magog. Il était faux en somme parce qu'il ne donnait pas la chance aux votants d'exprimer leur avis sur l'augmentation des taxes que suppose un emprunt de \$1,250,000. ou des dix ou douze millions, selon la solution éventuelle.

Il était faux parce qu'il négait, voyons un peu: la question se pose comme suit: "Êtes-vous en faveur d'un emprunt de \$1,250,000 pour le creusage du bassin?"

Le votant qui est en faveur répond oui et son vote signifie ceci: Je trouve que l'idée du bassin est bonne et même si cet emprunt occasionne des augmentations de taxes, je trouve que c'en vaut la peine.

Le votant "oui" exprime donc une opinion de façon claire et précise.

La population est beaucoup plus confuse lorsqu'il s'agit d'analyser le vote "non". Plus confuse et plus injuste aussi parce que l'étiquette "non" groupe plus de gens à partir de ceux qui ne veulent aucun changement jusqu'à ceux qui sont prêts à endosser l'idée d'aller chercher l'eau au lac Memphrémagog.

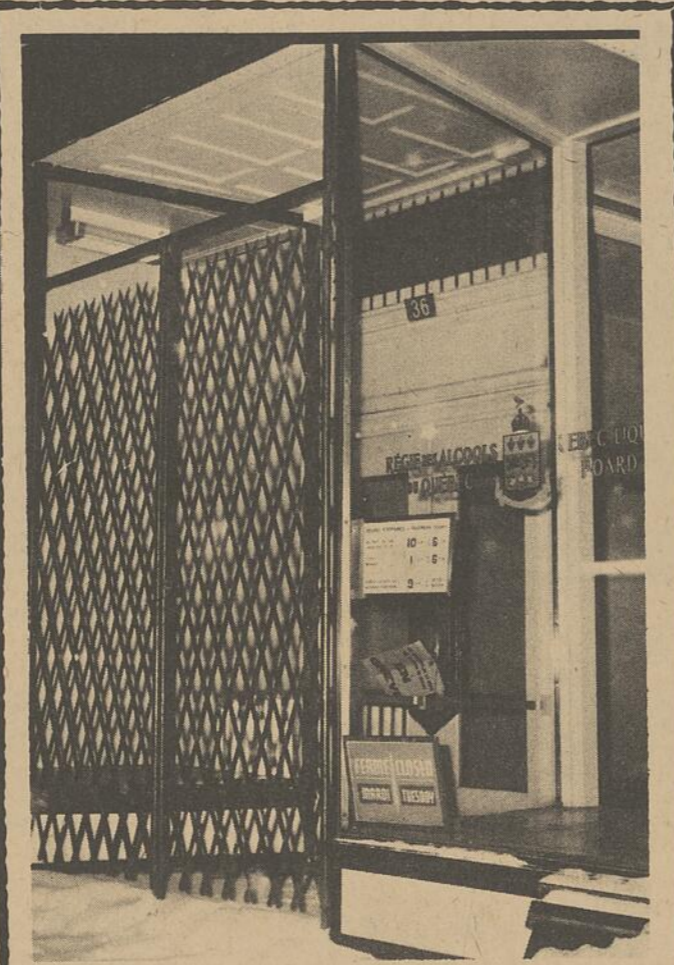
C'est ainsi que le vote négatif est rempli d'opinions diverses et possiblement contradictoires. Sous l'étiquette du "non" on trouve deux opinions, à savoir: a) celle des citoyens qui ne veulent pas modifier le système actuel de crainte de voir grimper les taxes. b) celle des citoyens qui sont prêts à payer les taxes consécutives à l'emprunt de dix ou douze millions.

Pour que le dit référendum fut honnête, il aurait donc fallu composer une phraseologie tenant compte des trois opinions possibles, à savoir: a) pas de changement de crainte d'augmentations de taxes. b) changement par le creusage du bassin. c) changement par le drainage de l'eau du lac Memphrémagog.

Etait-il juste et honnête que le vote "oui" groupe une seule de ces opinions et que le vote "non" accapare les deux autres?

Il ressort de ceci que la population de Granby n'est pas plus renseignée qu'avant sur la question de l'eau parce qu'on lui a posé une question ambiguë et c'est exactement comme ce qu'elle a répondu.

Robert Lambert



Pas de boisson pour les fêtes?

Pas de piquetage en avant du magasin de la Régie des alcools

GRANBY - Les sept employés du magasin de la Régie des alcools de Granby sont présentement en grève. D'une source autorisée nous apprenions, hier soir, qu'il n'y avait pas de piquetage en avant du magasin de la rue Principale.

Par un vote écrasant, les employés de la Régie des alcools du Québec ont décidé vendredi soir dernier de déclencher une grève pour obtenir des salaires plus élevés et des conditions de travail améliorées.

L'une des principales clauses du contrat en négociation est une augmentation de \$25 par semaine pour tous les employés de la Régie. De la même source autorisée, nous apprenions qu'il est fort probable que cette demande d'augmentation soit portée à \$30.

La raison motivant cette demande d'augmentation c'est que les employés travaillant dans des magasins semblables dans la province de l'Ontario débutent avec un salaire de \$75 par semaine tandis qu'à Québec, ils ne gagnent que \$50.

Un peu plus tard vendredi soir, soit vers 6 h. 30, M. Gérard Poisson, Route rurale no. 1, à Granby, 32 ans, qui conduisait une Chevrolet 1961 et M. Roch Landry, 28 ans, du 244 rue St-Hubert, au volant d'une Ford 1954 vinrent tous deux en collision.

L'accident ne fit aucun blessé et les dommages sont évalués pour la première auto dont le grillage est endommagé, à \$50, et la seconde qui a l'aile gauche avant et le pare-chocs brisés, à \$75.

L'enfant, M. Christian Paquette est le fils de M. Jean-Paul Paquette, du 222 Avenue du Parc. Les blessures sont légères puisqu'elles n'ont pas nécessité son hospitalisation.

COIN GUY ET ROBINSON M. Almer St-Germain, 50 ans, de 133 rue Montcalm conduisait une Pontiac 1964 samedi à 7 h. 50 a.m., alors qu'il fut impliqué dans une collision au

coin de la rue Guy et Robinson. Un passager était avec lui soit M. Bonnette, du 380 Avenue du Parc mais personne ne fut blessé.

M. Roméo Blanchard, du 239 rue Reynolds, qui conduisait une Météor 1955 est l'autre automobiliste impliqué dans cette affaire.

La voiture de M. St-Germain subit \$120 de dommages tandis que celle de M. Blanchard en a subi pour \$25.

COIN BOULEVARD LECLERC ET BOUCHARD Au coin du Boulevard Leclerc et de la rue Bouchard deux autos sont venues en collision samedi, vers 8 h. 15 a.m. Il s'agit de M. Lucien Dostie, 47 ans, du 333 rue Fréchette qui était au volant d'une Plymouth 1955. Sa voiture subit \$150 de dommages.

M. Léopold Charbonneau, 61 ans, du 252 rue Roy, l'autre automobiliste, conduisait un Panel GMC 1961 propriété de la Boulangerie Racine Limitée, 209 rue York. Le Panel a subi des dommages pour environ \$250.

FACE AU 176 AVENUE DU PARC Vers midi, samedi, une Vauxhall 1962, conduite par M. Gérard St-Onge, 59 ans, du 85 nord rue St-Antoine a été impliquée dans une collision. C'est M. Georges Tremblay, 131 rue Montcalm, 40 ans, qui conduisait l'autre véhicule soit un Chevrolet Sedan 1963.

Les dommages s'élevèrent à \$85 pour la première automobile et \$110 pour l'autre.

STATIONNEMENT DUMARCHE M. Albert Leduc, 52 ans, du 251 rue Roy a été impliqué dans un accrochage au stationnement du marché, samedi, vers 2 h. 55 p.m. M. Leduc conduisait une Chevrolet 1962 laquelle ne fut aucunement endommagée.

M. Gérard Hébert, 43 ans, de la Route rurale no. 1, à Granby qui conduisait une Météor 1959 est l'autre automobiliste en cause. Sa voiture est endommagée pour environ \$25.

COIN PRINCIPALE ET JOHN-SON

LES SCOUTS

Un souper pour les 2 délégués

Granby - C'est lundi soir, 14 décembre, à 6 h. 30 en la cafétéria de l'Ecole protestante supérieure de Granby, qu'aura lieu le souper en l'honneur des deux scouts de langue anglaise de notre ville qui se rendront en Australie, à la fin du mois.

M. Jack Fanning, chef de la troupe 'Oak Tree' à laquelle appartiennent les scouts David W. Wright II et Ian Tait, nous annonçait cette nouvelle, hier soir. Nous avons su que nos jeunes concitoyens seraient alors l'objet de plusieurs témoignages d'estime. Actuellement, une organisation s'occupe de recueillir une foule de produits et objets de toutes sortes fabriqués à Granby. Les scouts Taït et Wright apporteront avec eux ces articles qui feront partie d'une exposition permanente à l'autre bout du monde. Ce sera une superbe contribution aux bonnes relations extérieures de la cité.

M. le maire Paul-O. Trépanier se propose également de remettre aux ambassadeurs scouts granbyens une lettre parcheminée à l'adresse de son collègue, le maire de Melbourne, Australie.

DUFFERIN ET AVENUE DU PARC Un enfant de 4 ans a été blessé légèrement vendredi, à 5 h. 30 p.m., au coin de la rue Dufferin et l'Avenue du Parc alors qu'un automobiliste, M. Marcel Bachand, 36 ans, de la Route rurale no. 3, à Granby qui conduisait une Pontiac 1964, est venu le heurter.

L'enfant, M. Christian Paquette est le fils de M. Jean-Paul Paquette, du 222 Avenue du Parc. Les blessures sont légères puisqu'elles n'ont pas nécessité son hospitalisation.

COIN GUY ET ROBINSON M. Almer St-Germain, 50 ans, de 133 rue Montcalm conduisait une Pontiac 1964 samedi à 7 h. 50 a.m., alors qu'il fut impliqué dans une collision au

coin de la rue Guy et Robinson. Un passager était avec lui soit M. Bonnette, du 380 Avenue du Parc mais personne ne fut blessé.

M. Roméo Blanchard, du 239 rue Reynolds, qui conduisait une Météor 1955 est l'autre automobiliste impliqué dans cette affaire.

La voiture de M. St-Germain subit \$120 de dommages tandis que celle de M. Blanchard en a subi pour \$25.

COIN BOULEVARD LECLERC ET BOUCHARD Au coin du Boulevard Leclerc et de la rue Bouchard deux autos sont venues en collision samedi, vers 8 h. 15 a.m. Il s'agit de M. Lucien Dostie, 47 ans, du 333 rue Fréchette qui était au volant d'une Plymouth 1955. Sa voiture subit \$150 de dommages.

M. Léopold Charbonneau, 61 ans, du 252 rue Roy, l'autre automobiliste, conduisait un Panel GMC 1961 propriété de la Boulangerie Racine Limitée, 209 rue York. Le Panel a subi des dommages pour environ \$250.

FACE AU 176 AVENUE DU PARC Vers midi, samedi, une Vauxhall 1962, conduite par M. Gérard St-Onge, 59 ans, du 85 nord rue St-Antoine a été impliquée dans une collision. C'est M. Georges Tremblay, 131 rue Montcalm, 40 ans, qui conduisait l'autre véhicule soit un Chevrolet Sedan 1963.

Les dommages s'élevèrent à \$85 pour la première automobile et \$110 pour l'autre.

STATIONNEMENT DUMARCHE M. Albert Leduc, 52 ans, du 251 rue Roy a été impliqué dans un accrochage au stationnement du marché, samedi, vers 2 h. 55 p.m. M. Leduc conduisait une Chevrolet 1962 laquelle ne fut aucunement endommagée.

M. Gérard Hébert, 43 ans, de la Route rurale no. 1, à Granby qui conduisait une Météor 1959 est l'autre automobiliste en cause. Sa voiture est endommagée pour environ \$25.

COIN PRINCIPALE ET JOHN-SON

LES SCOUTS

Un souper pour les 2 délégués

Granby - C'est lundi soir, 14 décembre, à 6 h. 30 en la cafétéria de l'Ecole protestante supérieure de Granby, qu'aura lieu le souper en l'honneur des deux scouts de langue anglaise de notre ville qui se rendront en Australie, à la fin du mois.

M. Jack Fanning, chef de la troupe 'Oak Tree' à laquelle appartiennent les scouts David W. Wright II et Ian Tait, nous annonçait cette nouvelle, hier soir. Nous avons su que nos jeunes concitoyens seraient alors l'objet de plusieurs témoignages d'estime. Actuellement, une organisation s'occupe de recueillir une foule de produits et objets de toutes sortes fabriqués à Granby. Les scouts Taït et Wright apporteront avec eux ces articles qui feront partie d'une exposition permanente à l'autre bout du monde. Ce sera une superbe contribution aux bonnes relations extérieures de la cité.

M. le maire Paul-O. Trépanier se propose également de remettre aux ambassadeurs scouts granbyens une lettre parcheminée à l'adresse de son collègue, le maire de Melbourne, Australie.

DUFFERIN ET AVENUE DU PARC Un enfant de 4 ans a été blessé légèrement vendredi, à 5 h. 30 p.m., au coin de la rue Dufferin et l'Avenue du Parc alors qu'un automobiliste, M. Marcel Bachand, 36 ans, de la Route rurale no. 3, à Granby qui conduisait une Pontiac 1964, est venu le heurter.

L'enfant, M. Christian Paquette est le fils de M. Jean-Paul Paquette, du 222 Avenue du Parc. Les blessures sont légères puisqu'elles n'ont pas nécessité son hospitalisation.

COIN GUY ET ROBINSON M. Almer St-Germain, 50 ans, de 133 rue Montcalm conduisait une Pontiac 1964 samedi à 7 h. 50 a.m., alors qu'il fut impliqué dans une collision au

coin de la rue Guy et Robinson. Un passager était avec lui soit M. Bonnette, du 380 Avenue du Parc mais personne ne fut blessé.

M. Roméo Blanchard, du 239 rue Reynolds, qui conduisait une Météor 1955 est l'autre automobiliste impliqué dans cette affaire.

La voiture de M. St-Germain subit \$120 de dommages tandis que celle de M. Blanchard en a subi pour \$25.

COIN BOULEVARD LECLERC ET BOUCHARD Au coin du Boulevard Leclerc et de la rue Bouchard deux autos sont venues en collision samedi, vers 8 h. 15 a.m. Il s'agit de M. Lucien Dostie, 47 ans, du 333 rue Fréchette qui était au volant d'une Plymouth 1955. Sa voiture subit \$150 de dommages.

M. Léopold Charbonneau, 61 ans, du 252 rue Roy, l'autre automobiliste, conduisait un Panel GMC 1961 propriété de la Boulangerie Racine Limitée, 209 rue York. Le Panel a subi des dommages pour environ \$250.

FACE AU 176 AVENUE DU PARC Vers midi, samedi, une Vauxhall 1962, conduite par M. Gérard St-Onge, 59 ans, du 85 nord rue St-Antoine a été impliquée dans une collision. C'est M. Georges Tremblay, 131 rue Montcalm, 40 ans, qui conduisait l'autre véhicule soit un Chevrolet Sedan 1963.

Les dommages s'élevèrent à \$85 pour la première automobile et \$110 pour l'autre.

STATIONNEMENT DUMARCHE M. Albert Leduc, 52 ans, du 251 rue Roy a été impliqué dans un accrochage au stationnement du marché, samedi, vers 2 h. 55 p.m. M. Leduc conduisait une Chevrolet 1962 laquelle ne fut aucunement endommagée.

M. Gérard Hébert, 43 ans, de la Route rurale no. 1, à Granby qui conduisait une Météor 1959 est l'autre automobiliste en cause. Sa voiture est endommagée pour environ \$25.

COIN PRINCIPALE ET JOHN-SON

LES SCOUTS

Un souper pour les 2 délégués

Granby - C'est lundi soir, 14 décembre, à 6 h. 30 en la cafétéria de l'Ecole protestante supérieure de Granby, qu'aura lieu le souper en l'honneur des deux scouts de langue anglaise de notre ville qui se rendront en Australie, à la fin du mois.

M. Jack Fanning, chef de la troupe 'Oak Tree' à laquelle appartiennent les scouts David W. Wright II et Ian Tait, nous annonçait cette nouvelle, hier soir. Nous avons su que nos jeunes concitoyens seraient alors l'objet de plusieurs témoignages d'estime. Actuellement, une organisation s'occupe de recueillir une foule de produits et objets de toutes sortes fabriqués à Granby. Les scouts Taït et Wright apporteront avec eux ces articles qui feront partie d'une exposition permanente à l'autre bout du monde. Ce sera une superbe contribution aux bonnes relations extérieures de la cité.

M. le maire Paul-O. Trépanier se propose également de remettre aux ambassadeurs scouts granbyens une lettre parcheminée à l'adresse de son collègue, le maire de Melbourne, Australie.

DUFFERIN ET AVENUE DU PARC Un enfant de 4 ans a été blessé légèrement vendredi, à 5 h. 30 p.m., au coin de la rue Dufferin et l'Avenue du Parc alors qu'un automobiliste, M. Marcel Bachand, 36 ans, de la Route rurale no. 3, à Granby qui conduisait une Pontiac 1964, est venu le heurter.

L'enfant, M. Christian Paquette est le fils de M. Jean-Paul Paquette, du 222 Avenue du Parc. Les blessures sont légères puisqu'elles n'ont pas nécessité son hospitalisation.

COIN GUY ET ROBINSON M. Almer St-Germain, 50 ans, de 133 rue Montcalm conduisait une Pontiac 1964 samedi à 7 h. 50 a.m., alors qu'il fut impliqué dans une collision au

coin de la rue Guy et Robinson. Un passager était avec lui soit M. Bonnette, du 380 Avenue du Parc mais personne ne fut blessé.

M. Roméo Blanchard, du 239 rue Reynolds, qui conduisait une Météor 1955 est l'autre automobiliste impliqué dans cette affaire.

La voiture de M. St-Germain subit \$120 de dommages tandis que celle de M. Blanchard en a subi pour \$25.

COIN BOULEVARD LECLERC ET BOUCHARD Au coin du Boulevard Leclerc et de la rue Bouchard deux autos sont venues en collision samedi, vers 8 h. 15 a.m. Il s'agit de M. Lucien Dostie, 47 ans, du 333 rue Fréchette qui était au volant d'une Plymouth 1955. Sa voiture subit \$150 de dommages.

M. Léopold Charbonneau, 61 ans, du 252 rue Roy, l'autre automobiliste, conduisait un Panel GMC 1961 propriété de la Boulangerie Racine Limitée, 209 rue York. Le Panel a subi des dommages pour environ \$250.

FACE AU 176 AVENUE DU PARC Vers midi, samedi, une Vauxhall 1962, conduite par M. Gérard St-Onge, 59 ans, du 85 nord rue St-Antoine a été impliquée dans une collision. C'est M. Georges Tremblay, 131 rue Montcalm, 40 ans, qui conduisait l'autre véhicule soit un Chevrolet Sedan 1963.

Les dommages s'élevèrent à \$85 pour la première automobile et \$110 pour l'autre.

STATIONNEMENT DUMARCHE M. Albert Leduc, 52 ans, du 251 rue Roy a été impliqué dans un accrochage au stationnement du marché, samedi, vers 2 h. 55 p.m. M. Leduc conduisait une Chevrolet 1962 laquelle ne fut aucunement endommagée.

M. Gérard Hébert, 43 ans, de la Route rurale no. 1, à Granby qui conduisait une Météor 1959 est l'autre automobiliste en cause. Sa voiture est endommagée pour environ \$25.

COIN PRINCIPALE ET JOHN-SON

LES SCOUTS

Un souper pour les 2 délégués

Granby - C'est lundi soir, 14 décembre, à 6 h. 30 en la cafétéria de l'Ecole protestante supérieure de Granby, qu'aura lieu le souper en l'honneur des deux scouts de langue anglaise de notre ville qui se rendront en Australie, à la fin du mois.

M. Jack Fanning, chef de la troupe 'Oak Tree' à laquelle appartiennent les scouts David W. Wright II et Ian Tait, nous annonçait cette nouvelle, hier soir. Nous avons su que nos jeunes concitoyens seraient alors l'objet de plusieurs témoignages d'estime. Actuellement, une organisation s'occupe de recueillir une foule de produits et objets de toutes sortes fabriqués à Granby. Les scouts Taït et Wright apporteront avec eux ces articles qui feront partie d'une exposition permanente à l'autre bout du monde. Ce sera une superbe contribution aux bonnes relations extérieures de la cité.

M. le maire Paul-O. Trépanier se propose également de remettre aux ambassadeurs scouts granbyens une lettre parcheminée à l'adresse de son collègue, le maire de Melbourne, Australie.

DUFFERIN ET AVENUE DU PARC Un enfant de 4 ans a été blessé légèrement vendredi, à 5 h. 30 p.m., au coin de la rue Dufferin et l'Avenue du Parc alors qu'un automobiliste, M. Marcel Bachand, 36 ans, de la Route rurale no. 3, à Granby qui conduisait une Pontiac 1964, est venu le heurter.

L'enfant, M. Christian Paquette est le fils de M. Jean-Paul Paquette, du 222 Avenue du Parc. Les blessures sont légères puisqu'elles n'ont pas nécessité son hospitalisation.

COIN GUY ET ROBINSON M. Almer St-Germain, 50 ans, de 133 rue Montcalm conduisait une Pontiac 1964 samedi à 7 h. 50 a.m., alors qu'il fut impliqué dans une collision au

coin de la rue Guy et Robinson. Un passager était avec lui soit M. Bonnette, du 380 Avenue du Parc mais personne ne fut blessé.

M. Roméo Blanchard, du 239 rue Reynolds, qui conduisait une Météor 1955 est l'autre automobiliste impliqué dans cette affaire.

La voiture de M. St-Germain subit \$120 de dommages tandis que celle de M. Blanchard en a subi pour \$25.

COIN BOULEVARD LECLERC ET BOUCHARD Au coin du Boulevard Leclerc et de la rue Bouchard deux autos sont venues en collision samedi, vers 8 h. 15 a.m. Il s'agit de M. Lucien Dostie, 47 ans, du 333 rue Fréchette qui était au volant d'une Plymouth 1955. Sa voiture subit \$150 de dommages.

M. Léopold Charbonneau, 61 ans, du 252 rue Roy, l'autre automobiliste, conduisait un Panel GMC 1961 propriété de la Boulangerie Racine Limitée, 209 rue York. Le Panel a subi des dommages pour environ \$250.

FACE AU 176 AVENUE DU PARC Vers midi, samedi, une Vauxhall 1962, conduite par M. Gérard St-Onge, 59 ans, du 85 nord rue St-Antoine a été impliquée dans une collision. C'est M. Georges Tremblay, 131 rue Montcalm, 40 ans, qui conduisait l'autre véhicule soit un Chevrolet Sedan 1963.

Les dommages s'élevèrent à \$85 pour la première automobile et \$110 pour l'autre.

STATIONNEMENT DUMARCHE M. Albert Leduc, 52 ans, du 251 rue Roy a été impliqué dans un accrochage au stationnement du marché, samedi, vers 2 h. 55 p.m. M. Leduc conduisait une Chevrolet 1962 laquelle ne fut aucunement endommagée.

M. Gérard Hébert, 43 ans, de la Route rurale no. 1, à Granby qui conduisait une Météor 1959 est l'autre automobiliste en cause. Sa voiture est endommagée pour environ \$25.

COIN PRINCIPALE ET JOHN-SON

LES SCOUTS

Un souper pour les 2 délégués

Granby - C'est lundi soir, 14 décembre, à 6 h. 30 en la cafétéria de l'Ecole protestante supérieure de Granby, qu'aura lieu le souper en l'honneur des deux scouts de langue anglaise de notre ville qui se rendront en Australie, à la fin du mois.

M. Jack Fanning, chef de la troupe 'Oak Tree' à laquelle appartiennent les scouts David W. Wright II et Ian Tait, nous annonçait cette nouvelle, hier soir. Nous avons su que nos jeunes concitoyens seraient alors l'objet de plusieurs témoignages d'estime. Actuellement, une organisation s'occupe de recueillir une foule de produits et objets de toutes sortes fabriqués à Granby. Les scouts Taït et Wright apporteront avec eux ces articles qui feront partie d'une exposition permanente à l'autre bout du monde. Ce sera une superbe contribution aux bonnes relations extérieures de la cité.

M. le maire Paul-O. Trépanier se propose également de remettre aux ambassadeurs scouts granbyens une lettre parcheminée à l'adresse de son collègue, le maire de Melbourne, Australie.

DUFFERIN ET AVENUE DU PARC Un enfant de 4 ans a été blessé légèrement vendredi, à 5 h. 30 p.m., au coin de la rue Dufferin et l'Avenue du Parc alors qu'un automobiliste, M. Marcel Bachand, 36 ans, de la Route rurale no. 3, à Granby qui conduisait une Pontiac 1964, est venu le heurter.

L'enfant, M. Christian Paquette est le fils de M. Jean-Paul Paquette, du 222 Avenue du Parc. Les blessures sont légères puisqu'elles n'ont pas nécessité son hospitalisation.

COIN GUY ET ROBINSON M. Almer St-Germain, 50 ans, de 133 rue Montcalm conduisait une Pontiac 1964 samedi à 7 h. 50 a.m., alors qu'il fut impliqué dans une collision au

coin de la rue Guy et Robinson. Un passager était avec lui soit M. Bonnette, du 380 Avenue du Parc mais personne ne fut blessé.

M. Roméo Blanchard, du 239 rue Reynolds, qui conduisait une Météor 1955 est l'autre automobiliste impliqué dans cette affaire.

La voiture de M. St-Germain subit \$120 de dommages tandis que celle de M. Blanchard en a subi pour \$25.

COIN BOULEVARD LECLERC ET BOUCHARD Au coin du Boulevard Leclerc et de la rue Bouchard deux autos sont venues en collision samedi, vers 8 h. 15 a.m. Il s'agit de M. Lucien Dostie, 47 ans, du 333 rue Fréchette qui était au volant d'une Plymouth 1955. Sa voiture subit \$150 de dommages.

M. Léopold Charbonneau, 61 ans, du 252 rue Roy, l'autre automobiliste, conduisait un Panel GMC 1961 propriété de la Boulangerie Racine Limitée, 209 rue York. Le Panel a subi des dommages pour environ \$250.

FACE AU 176 AVENUE DU PARC Vers midi, samedi, une Vauxhall 1962, conduite par M. Gérard St-Onge, 59 ans, du 85 nord rue St-Antoine a été impliquée dans une collision. C'est M. Georges Tremblay, 131 rue Montcalm, 40 ans, qui conduisait l'autre véhicule soit un Chevrolet Sedan 1963.

Les dommages s'élevèrent à \$85 pour la première automobile et \$110 pour l'autre.

STATIONNEMENT DUMARCHE M. Albert Leduc, 52 ans, du 251 rue Roy a été impliqué dans un accrochage au stationnement du marché, samedi, vers 2 h. 55 p.m. M. Leduc conduisait une Chevrolet 1962 laquelle ne fut aucunement endommagée.

M. Gérard Hébert, 43 ans, de la Route rurale no. 1, à Granby qui conduisait une Météor 1959 est l'autre automobiliste en cause. Sa voiture est endommagée pour environ \$25.

COIN

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

M. Rosaire Raymond remplace M. Gérard Barsalou à la présidence de la Jeune chambre de Cowansville

COWANSVILLE - M. Gérard Barsalou, président de la Jeune chambre de Cowansville, a annoncé sa démission du poste qu'il occupait, au cours d'une assemblée spéciale du conseil de direction, jeudi soir, à l'hôtel Maurice. "Étant donné le peu de suite qu'on a apporté à mes demandes répétées d'AGIR et de VIVRE vraiment notre mouvement; étant donné aussi les déplacements nombreux que je dois faire pour accomplir mon travail, depuis que j'ai changé de position, je donne ma démission. J'espère que le nouveau président aura plus de chance que j'en ai eu et que la Jeune chambre connaîtra un bel essor, durant son terme".

C'est M. Rosaire Raymond, autrefois vice-président, qui est devenu automatiquement président à la place de M. Gérard Barsalou. Il a pris la parole pour remercier son prédécesseur des services rendus: "Au nom de tous les membres de la Chambre, je tiens à remercier Gérard Barsalou pour tout ce qu'il a fait dans le but d'animer notre organisation d'un esprit actif. Si notre mouvement n'a pas progressé comme il aurait dû le faire, je tiens à souligner que ce n'est pas la seule faute de l'ancien

président, mais celle de nous tous qui ne lui avons pas accordé un appui solide".

Le nouveau président a exprimé le souhait que M. Gérard Barsalou continuera à être actif dans la Jeune chambre. "Nous avons besoin de son aide et de ses conseils", a déclaré M. Raymond.

Pour sa part, M. Claude Gagnon, qui a été président du mouvement, a Cowansville, durant le terme 1963-1964, déclaré que dans le cas d'une Jeune chambre comme dans celui d'un club sportif, "si

l'équipe ne donne pas de rendement, c'est le gérant qui doit partir, même si ce sont les membres de cette équipe qui sont responsables des déboires de celle-ci".

Selon les règles de la Jeune chambre, une assemblée spéciale du conseil n'a pour but que d'étudier un seul item. Aussi après la démission de M. Gérard Barsalou, les membres de la direction ont dû clore la réunion. M. Rosaire Raymond a cependant convoqué une autre assemblée qui a commencé cinq minutes après la fin de la première.

2IEME REUNION
Lors de la 2ième réunion, jeudi soir, les membres du conseil ont commencé les préparatifs de la prochaine assemblée de la Jeune chambre de Cowansville qui aura lieu mercredi le 16 décembre, à l'hôtel Maurice. M. Rosaire Raymond sera remplacé par M. Jean-Louis Breaud à la présidence du comité de recru-

tement. Déjà 60 personnes ont défrayé le prix de leur cotisation et font partie de la Jeune chambre pour 1964-1965.

M. Claude Gagnon a été chargé de faire l'inventaire des biens qui appartiennent aux JC de Cowansville. Ceux-ci pourront ainsi faire le point dans leur situation financière.

M. Rosaire Raymond a souligné que selon lui le problème qui est à la source de toutes les difficultés que traverse le mouvement Jeune chambre à Cowansville vient du fait que les membres ne connaissent pas assez bien le pourquoi de l'existence d'une telle organisation dans une municipalité comme Cowansville. "La formation des membres par le travail a du bon a souligné le nouveau président, mais une fois qu'un JC a occupé un poste et rempli une charge, il est trop souvent laissé à lui-même. Nous avons besoin de former un comité permanent qui nous

indiquera les raisons pour lesquelles nous devons agir".

"Le phénomène malheureux qui se produit à la sein de la Jeune chambre de Cowansville n'est pas unique. Il y en a de semblables à Acton Vale et à Bedford. Dans certains endroits le mouvement a cessé d'exister puis la population de ces municipalités a compris que la Jeune chambre est un mouvement indispensable à la vie sociale et même économique d'une ville. Dès lors une renaissance s'est opérée. Nous allons étudier ce phénomène froidement mais en profondeur, à l'occasion de la prochaine assemblée générale, a annoncé M. Raymond."

Le nouveau président a déclaré qu'il serait souhaitable que les membres qui font partie de la Jeune chambre depuis plusieurs années se rapprochent du mouvement pour faire profiter les plus jeunes de leur expérience.

Dans la région De nombreux accidents à cause de la grosse tempête de neige

COWANSVILLE - La première grosse tempête de neige qui s'est abattue sur notre région a occasionné une foule d'accidents mineurs et quelques collisions sérieuses. Il n'y a cependant aucune perte de vie à déplorer à cause de cela, à Cowansville, et personne n'a été blessé.

Un accident est survenu vers 5h.30 de l'après-midi, samedi, au coin des rues Villas et Sud. M. Lucien St-Pierre, âgé de 50 ans et domicilié sur la route rurale numéro 3 à Sutton dans le comté de Brome, était au volant d'une voiture de marque Mercury, modèle 1962 dont les dommages s'élevèrent à \$400.

Mme Mariette Leblanc, âgée de 21 ans et domiciliée sur la route rurale numéro 1 à Notre-Dame de Ham, dans le comté de Wolfe, conduisait un camion de marque Mercury, modèle 1962, appartenant à M. Paul Yvon Leblanc. Les dommages qu'a subies le véhicule s'élevèrent à \$40.

Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Aurélien Turmel, de la Sûreté municipale de Cowansville.

Une collision s'est produite vers 7h. 30, vendredi soir, devant le numéro 50 de la rue Principale dans le quartier Sweetsburg. Mlle France McLelland âgée de 23 ans et domiciliée près de cet endroit, conduisait une petite voiture de marque Chrysler, modèle 1964 dont les dommages s'élevèrent à \$50. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Aurélien Turmel, de la Sûreté municipale de Cowansville.

UN TRACTEUR

Un accident impliquant une automobile et un tracteur s'est produit dans le terrain de stationnement du magasin A&P, samedi matin vers 9h.55. M. Georges Thomas, âgé de 50 ans et demeurant au numéro civique 344 de la rue Principale de Cowansville conduisait une voiture de marque Worsley,

modèle 1958, dont les dommages s'élevèrent à \$135.

M. Oscar Pilote, âgé de 63 ans et demeurant au numéro civique 205 de la rue Willard, à Cowansville, était au volant d'un tracteur de marque Massey-Ferguson dont les dommages sont insignifiants.

C'est l'agent Guy Bachand, de la Sûreté municipale de Cowansville qui a fait les constatations d'usage.

COLLISION

Une collision s'est produite tard dans l'après-midi, vendredi, M. Pierre Larose, âgé de 24 ans et domicilié au numéro civique 208 de la rue Oxford, à Cowansville, conduisait une voiture de modèle Mustang 1965 dont les dommages s'élevèrent à \$175.

M. Donald Harling, âgé de 40 ans et domicilié sur la route rurale numéro 1 à Brome-Ouest, était au volant d'une automobile de marque Consul sedans, modèle 1959 dont les dommages s'élevèrent à \$175. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Gérard Doucette, de la Sûreté municipale de Cowansville.

BANC DE NEIGE

Un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule sur la rue Sud à Cowansville pour foncer dans un banc de neige et causer des dommages de \$300 en frappant un lampadaire... M. André Fortier, qui habite sur le chemin de Dunham, était au volant d'une Pontiac 1964 lui appartenant, au moment où il a eu cet ennuyeux accident.

Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Raymond Goulet, de la Sûreté municipale de Cowansville.

Autres nouvelles de la région en page 7.

M. Oscar Côté est décédé

ROXTON POND -- M. Oscar Côté, époux de feu Flora Fontaine, est décédé à Roxton Pond à l'âge de 75 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, ses fils: MM. Laurent, de Granby; Edgar Côté, maire de Roxton Pond et Georges-Emile, de Roxton Pond; deux filles; Mme Jean-Paul Brosseau (Béatrice) et Mme Claude W. Délorne (Claire), de Roxton Pond; ses frères; Ovide et Emery, de Waterloo; Eugène et Henri, de Roxton Pond; ses soeurs; Mme Joseph Daigle (Yvonne), de St-Joachim; Mme Emile Daigle (Albino), de Roxton Pond; Mme Léo Brosseau (Jeannette), de Warden.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 décembre, à 10 heures. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Victor Rochon, de Roxton Pond, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Nécrologie

COTE -- A Roxton Pond le 6 décembre, 1964, à l'âge de 75 ans est décédé M. Oscar Côté époux de feu Flora Fontaine demeurant à Roxton Pond Les funérailles auront lieu mercredi le 9 décembre.

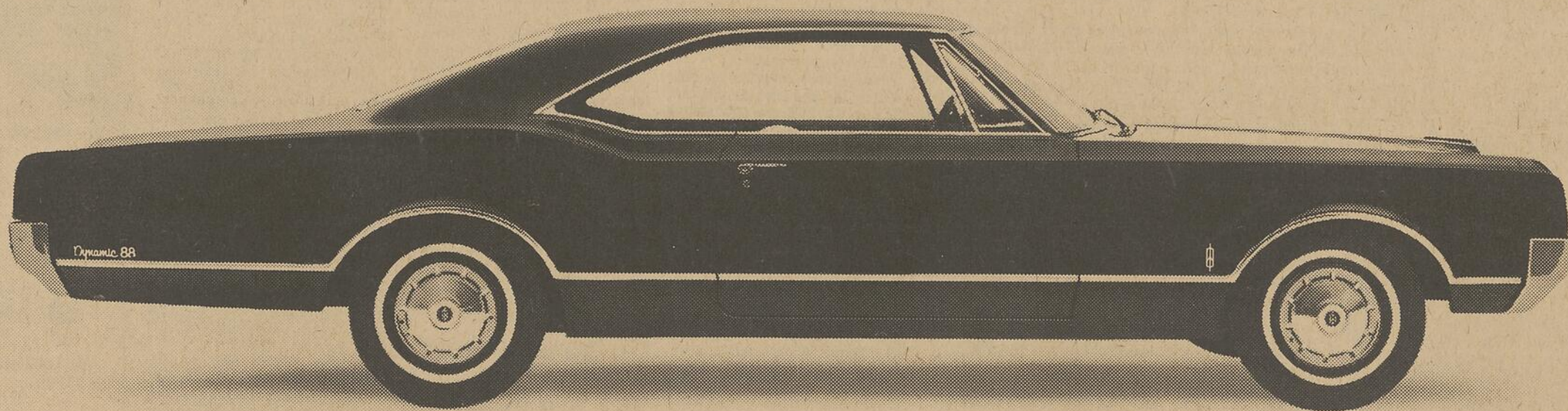
Le convoi funèbre partira de Victor Rochon pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière paroissial lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

REMERCIEMENTS, GRAND-MESSES, IN MEMORIAM, REQUIEM, AVIS DE DECES \$3 PAR INSERTION SERVICES ANNIVERSAIRES LIBERA. 62 D'APRES FORMULE

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltée
SALONS FUNERAIRES 223 PRINCIPALE
BUREAU FUNERAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances - Lits de malades
Bureau 225 Principale - Granby
FR. 2-4498 - FR. 2-3422
(19-1-64)

Visitez le Centre de Monuments
G. DAIGLE Monuments Enr.
Lettage - Sculpture
Installation - Restauration
Choix - Qualité - Travail soigné
818 Principale Granby 378-7388

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
Service d'AMBULANCE
SALONS FUNERAIRES MODERNES
Granby, P.Q. Tél.: FR 2-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
(10-12-63)



Si on vous l'avait montrée roulant sur un nuage, nous auriez-vous crus?

Peut-être pas. Pourtant on a bien failli le faire parce que la suspension de l'Oldsmobile est si douce, si bien coussinée, qu'on a vraiment l'impression de rouler en plein ciel.

En effet, tout dans l'Oldsmobile a été conçu pour atteindre cette idéale douceur de marche, ce silence reposant, ce confort cossu, ce luxe de bon aloi... et aussi ces brillantes performances. Mais que peuvent vous dire ces expressions: "montage amortissant vibratone", "nerveux moteur Super Rocket", "freins à prises d'Air-Scoop", sans avoir constaté par vous-même ce qu'elles représentent réellement, dans la pratique?

Voilà une bonne idée! Rendez-vous donc sans tarder chez le concessionnaire Oldsmobile. A n'en pas douter, vous finirez comme nous par trouver que l'Oldsmobile est une voiture épatante... tout simplement.

la nouvelle
OLDS 65

Le modèle Dynamic 88 représenté ici est un coupé Holiday.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Rendez visite à votre concessionnaire de qualité Oldsmobile.

Alain Automobile Enrg.

595 BOUL. BOIVIN

TEL: FR8-3961

Ne manquez pas "Rue de l'Anse", tous les jeudis à 8 h. P.M. et Cinéma International tous les vendredis à 8.30 P.M. sur le réseau français de Radio-Canada

O-2658F

Des décisions pour le hockey

UPTON (DNC) -- Lors de la dernière réunion du club de hockey d'Upton, il fut décidé que les hockeyeurs seraient fournis par le club lui-même. De plus, tous les arbitres voyageront gratuitement lorsqu'il y aura un déplacement. La patinoire du collège aura des filets à-t-on également décidé à cette assemblée.

Société funéraire

ST-HYACINTHE -- La Société funéraire St-Hyacinthe Inc. a obtenu des lettres patentes du lieutenant-gouverneur de la province pour faire affaires comme entrepreneurs de pompes funèbres. Cette compagnie, dont le siège social sera situé à St-Hyacinthe, aura un capital total de \$200,000, divisé en 150 actions ordinaires de \$100 chacune et en 1,850 actions privilégiées de \$100 chacune.

Produits alimentaires

ST-HYACINTHE -- Une compagnie qui opérera sous le nom de Tarte et Fils Ltée pour faire le commerce de produits alimentaires a obtenu ses lettres patentes du lieutenant-gouverneur de la province. Son capital total sera de \$150,000, divisé en 700 actions ordinaires de \$100 chacune et en 800 actions privilégiées de \$100 chacune. Le siège social de Tartes et Fils Ltée sera situé à St-Hyacinthe.

Cie de téléphone

ST-HUGUES -- Le lieutenant-gouverneur de la province a accordé des lettres patentes constituant une corporation qui sera connue sous le nom de Le Téléphone de Saint-Hugues de Bagot Inc. Cette compagnie qui aura un capital total de \$70,000 divisé en 2,800 actions ordinaires de \$25 chacune, peut exploiter des lignes de téléphone ou de télégraphie. Son siège social sera situé à St-Hugues, comté de Bagot.

Les Loisirs de St-Hugues Inc.

ST-HUGUES -- Le lieutenant-gouverneur de la province a accordé des lettres patentes constituant une corporation sans capital-actions qui s'occupera de l'organisation des loisirs à St-Hugues, sous le nom de Les Loisirs de St-Hugues Inc. Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation, est de \$50,000.

Funérailles de Mme G. Julien

ST-GUILAUME (DNC) -- Mme veuve Gédéon Julien, née Régina Beaudette, est décédée à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, à l'âge de 88 ans.

Elle laisse dans le deuil trois filles et un fils; Mme Annette Julien, de Miami, en Floride; Mme Elphège Bourret, (Florantine), de St-Hyacinthe; Mme Aldor Morel (Irène), de St-Guilherme; Mme Olivier Arpin (Yvonne), de St-Ours et M. Pierre Julien, constable à Drummondville sud, époux de Mariette Houle. Elle laisse également 20 petits-enfants dont les docteurs Arpin, de St-Hyacinthe et Denis Arpin, de Montréal.

Le service funèbre a été chanté par M. le curé Alphéris Faillon assisté de MM. les abbés Claude Lupien et Ernest Leclerc qui agissaient comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent M. Valère Vanasse; M. Wilbre Vallée, M. Fernand Bourret, M. Marcel Fontaine, M. Horace Milette et M. Donat Vanasse. La quête a été faite par Mme Joseph Vanasse, de St-Guilherme et Mme Thérèse Ricard, de St-Hyacinthe. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial, dans le lot familial. Nos sincères condoléances à la famille dans le deuil.

Trois véhicules sont endommagés

VALCOURT (DNC) -- Trois automobiles ont subi des dommages assez considérables lors d'un accident survenu à Valcourt. M. Luc Martin conduisait une Pontiac, Station 1962 lorsqu'il accrocha l'auto de M. Gilles Ferland et alla ensuite heurter en bordure du trottoir. Ce dernier véhicule, une Pontiac 1962 appartient à M. Lucien Laverdure. La police fait actuellement enquête dans cette affaire.



PERSONNALITE DU MOIS A SAINT-CESAIRE - Lors du souper qui eut lieu ces jours-ci au Foyer des Hirondelles de Saint-Césaire, lequel était organisé par M. Personnalité, M. Yves Bienvenu, Mme Gabrielle Bergeron fut choisie Mme Personnalité du mois prochain. Parmi les invités, nous pouvons remarquer M. et Mme Paul-Emile Martel, M. et Mme Baptiste Bergeron; M. et Mme Guy Morrow; M. et Mme Guy Nadeau; M. et Mme Jean-Marc Morin; M. et Mme Bernadin Côté; M. et Mme Gilbert Denicourt; M. et Mme Henri Denicourt; M. et Mme Fabien Poirier; M. et Mme Marcel Gervais, président et Mme Jocelyne Morrow, secrétaire du Club. Sur notre photo, de gauche à droite: M. et Mme Clément Lessard, président du souper; Mme et M. Yves Bienvenu, personnalité du mois; Mme et M. J.-B. Bergeron et M. André Choquette, secrétaire du Club de personnalité de Saint-Césaire.

L'ÉCHEVIN DAUDELIN À LA COMMISSION INDUSTRIELLE

ST-HYACINTHE - La Commission industrielle de St-Hyacinthe compte un nouveau membre. Il s'agit de M. Roland Daudelin, échevin de la cité maskoutaine.

M. Daudelin a été nommé directeur de la Commission industrielle lors de la dernière assemblée. Les autres membres ont été unanimes sur son choix.

C'est M. Philippe Pothier, échevin également qui est président de la Commission industrielle. M. D.V. Hamilton, est vice-président. Les commissaires sont M. Jacques Lafontaine, maire, M. Marcel Gosselin, échevin, M. P.E. Gauthier, échevin, M. Antonio Perreault, échevin, M. J.C. Poirier, échevin, M. C. Jules Laframboise, M. Rirst W. Hecké, et M. Charles Payan. Le secrétaire trésorier est M. J.P. Brault et M. J.G. Richard est agent. Le conseil municipal de St-Hyacinthe a voulu être représenté en majorité au sein de la Commission industrielle parce qu'il finance cette commission.

Une adepte de la carabine à plombs transforme une vitrine en passoire

ST-JOSEPH - La police a découvert le manège fort inusité d'un jeune homme, un mineur, qui s'amusa le soir, à cribler de plombs la vitrine du Marché Rouge et Blanc de M. Maurice Lussier de la rue St-Louis à St-Joseph, au moyen d'une carabine à plombs ou d'une arme du genre.

Mardi à la fin de l'après-midi, M. Lussier était dans son épicerie lorsqu'il entendit soudain un léger bruit et vit au même moment, un trou minuscule cerné d'une auréole apparaitre comme par enchantement dans la grande vitre de la vitrine, puis un autre et un autre.

Il sortit à l'extérieur de son magasin afin de s'enquérir d'où provenaient les projectiles qui étaient en train de transformer sa vitrine en passoire et aper-

çut un adolescent d'allure louche qui s'éloignait. D'après l'enquête de la police le jeune homme dissimulait une carabine à plombs et tirait dans la vitrine au moment où il passait devant le magasin.

Aucune arrestation n'aurait été faite vu qu'il s'agit d'un mineur. Quant à la vitrine du marchand, on évalue les dégâts et on anticipe un réajustement quelconque...

Un souper de fèves au lard attend les citoyens de Farnham

FARNHAM -- C'est de 5.30 à 7.30 heures que les Chevaliers de Colomb de Farnham reçoivent le grand public de Farnham et de la région à un souper aux fèves au lard, au sous-sol de l'église St-Romuald. Les profits de ce souper, organisé par le conseil 1051, seront utilisés pour financer les œuvres des Chevaliers. Le prix d'admission est minime. M. Yvan Durivage, grand chevalier du Conseil, est confiant que la population se fera un devoir d'encourager, par sa présence, les diverses œuvres si méritoires du Conseil.

Au cours de la même soirée, soit à 8 heures, M. Bernard Larocque, député du district numéro 30, prononcera une conférence sur l'œuvre missionnaire de l'Amérique Latine. Enfin, pour clôturer cette journée, il y aura à 8.30 heures le tirage préliminaire du grand prix de la journée colombienne. De nombreuses attractions sont aussi au programme. Il est à prévoir qu'une foule nombreuse se rendra encourager les Chevaliers de Colomb tout en se délectant d'un bon souper vraiment canadien.

Des jeunes élèves au chant grégorien

ST-HYACINTHE -- M. Léo Bibeau, directeur du service de relations extérieures du comité de planification scolaire

régionale de l'Opération 55 a déclaré que des essais de chant grégorien dans deux classes de l'école Sacré-Coeur avaient été un succès.

M. Bibeau a déclaré que contrairement aux prévisions, les classes sont pleines d'enfants qui désirent suivre les cours de chant grégorien même si ces cours de chant ont lieu après l'école à 4 h. p.m.

Les élèves sont complètement libres de suivre les cours de chant grégorien ou de ne pas les suivre. Ceux qui désirent les suivre doivent même obtenir la permission de leurs parents. Les autorités scolaires ont dû refuser plusieurs élèves qui désiraient suivre de ces cours parce que les classes étaient déjà remplies. Le chant grégorien est un atout dans l'éducation des jeunes parce qu'il les initie au chant religieux et à la liturgie.

L'abbé Ferron tué dans un accident à Marieville

MARIEVILLE - Le professeur de religion et adjoint au directeur du Collège Stanislas, à Outremont, l'abbé Jean-Marie-Charles Ferron, est décédé de façon tragique alors que son auto prit le fossé après s'être trompé de direction. L'abbé Ferron voyageait avec cinq adolescents et se dirigeait vers Danville.

Lorsqu'il fut à Marieville, au lieu de tourner à l'intersection du petit rang du "Ruisseau Barré" il continua tout droit et prit le fossé. Il fut tué sur le coup mais ses passagers en sortirent sains et saufs. La voiture, une Chevrolet 1962, est considérée comme une perte totale. L'abbé Ferron demeurait

au 780 boulevard Dollard, à Outremont. C'est le cardinal Roncalli, le pape Jean XXIII, qui avait ordonné l'abbé Ferron.

Son service sera chanté par le cardinal Paul-Emile Léger, mercredi, à 10 heures a.m., à l'église Ste-Madeleine d'Outremont.

De nouvelles techniques pour les examens de fin d'année?

ST-HYACINTHE -- Il se pourrait fort que d'importants changements interviennent dans le domaine des examens de fin d'année au niveau du cours secondaire, plus précisément à la dixième année. Le ministère de l'Éducation envisagerait la possibilité d'abolir les examens de fin d'année en dixième année. C'est ce qu'a affirmé M. Georges Tousignant, directeur général des études de la régionale Yamaska lors de la conférence de presse hebdomadaire de cette semaine du comité des relations extérieures du comité de planification scolaire régional.

M. Tousignant a déclaré que ces examens pourraient être abolis sans préjudice en dixième année parce que les étudiants qui en font partie viennent d'être classés lorsqu'ils ont achevé avec succès leur neuvième année. Toutefois, il a ajouté qu'il y aurait des examens périodiques de test advenant le cas où seraient abolis les examens finals de la dixième année. D'autre part, en ce qui concerne les examens de fin d'année en général du cours secondaire, le directeur général des

études, M. Tousignant, a déclaré qu'il est possible que les examens soient échelonnés durant les derniers mois de la fin de l'année. Les examens finals de matières telles que le français, matière dont l'évolution tient de tout le bagage intellectuel de l'étudiant, pourraient avoir lieu vers la fin de mai ou au début de juin de sorte que les matières les plus difficiles pourraient être passées au cours des derniers jours de l'année scolaire. Ce qui donnerait plus de chance aux étudiants de revoir les matières importantes.

L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE DE RAYMOND HOULE REMISE AU 11

ST-HYACINTHE -- Raymond Houde, ce jeune homme de Trois-Rivières qui avait été acquitté d'une accusation de vol dans deux magasins de St-Denis l'été dernier n'a pas encore subi sa deuxième enquête préliminaire sous la même accusation depuis que la Couronne a reporté la même accusation contre lui. Mais, ce n'est nullement de la faute du procureur de la Couronne si cette deuxième enquête préliminaire n'a pas eu lieu. L'accusé avait fait défaut de se présenter à une occasion, tandis

qu'à une autre occasion, son procureur était retenu à l'extérieur pour une autre cause. S.H. le juge Victor Chabot, de la cour de Magistrat, avait dû acquitter Houde lors d'un premier procès, la preuve de la Couronne à ce moment comportant une lacune. Mais, la Couronne ne se tient pas pour battue et elle aurait en ce moment en main tous les éléments nécessaires à la formation d'une preuve incriminante complète. Raymond Houde avait été mis aux arrêts après que des vols

se furent commis dans deux magasins de St-Denis dans des circonstances fort curieuses. Ces vols avaient été découverts après le départ de Houde. Ce qui ne veut pas dire toutefois, que Houde soit le coupable, mais il se peut fort bien que cette affaire se précise lors de l'enquête préliminaire, la deuxième et lors du second procès s'il y a lieu. L'enquête préliminaire a été remise au 11 décembre après avoir été remise au 4 décembre pro forma.

M. Léonard Pion réélu président de l'A.P.M.

ST-HYACINTHE -- M. Léonard Pion a été réélu président de l'Association Parents-Maîtres de la paroisse Notre-Dame du Rosaire lors de la dernière assemblée tenue à l'école Larocque. M. Charles Arès a été élu vice-président et M. Léo Lafrenière nommé secrétaire-trésorier. Les directeurs sont MM. Lu-

rien Brouillette, Jean Laprés, Marcel Hébert, et Mmes Léopold Labrèche, Laurent Morier et Constant Caron. Son membres d'office, Mmes Roger Sorman et P. Beaudoin. Le Révérend Père Rousseau, o.p., est toujours conseiller moral. Le prêtreorat est représenté par la révérende Sœur Madeleine de Sion, directrice de l'École Raymond, Mlle Bessette, directrice de l'École Larocque et monsieur Raymond Pincine, directeur de l'École St-Dominique.

A cette première assemblée, les révérendes Sœurs Marie-Ste-Agnès et St-Louis de Gonzague, des sœurs de St-Joseph de St-Hyacinthe et de la Présentation de Marie furent remerciées de leur exposé sur la nouvelle catéchèse. A ces conférencières de premier ordre toute la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire exprime un sincère remerciement et souhaite que les autres sections de l'A.P.M. profitent de leurs éclaircissements.

A St-Guilherme

L'UCC a terminé son recrutement

ST-GUILAUME (DNC) -- La campagne de recrutement des membres de l'UCC s'est terminée par une soirée sociale à "la flèche d'or", à St-Cyrille.

A l'occasion du 40ème anniversaire de l'UCC on remit des certificats à des pionniers de l'union soit M. Donat Côté et M. Hector Servois. Dès que la proclamation des résultats du recrutement fut terminée, on remit les prix et le trophée. Un goûter fut servi pour terminer la soirée à laquelle avaient assisté M. et Mme Sylvio Girard, M. et Mme Guy Lacharité, M. et Mme Jean-Louis Lavoye, M. et Mme Jean-Louis Michaud, tous de la paroisse.

Associations de chasse et pêche

M. Léon Marchessault est élu à la vice-présidence

ST-HYACINTHE -- M. Léon Marchessault, de St-Hyacinthe, a été élu vice-président de la Fédération des Associations de chasse et pêche du Québec, lors du 19e congrès annuel de l'organisme. Les deux autres vice-présidents de la Fédération sont: MM. Emile Lamoureux, de Montréal, et Stanislas Jean, de l'Isle-Maligne. M. A.J. Bradbury, de Granby, devient membre du comité consultatif de la Fédération pour l'année 1965.

M. J.W. Wathen Brack, de Granby, a été élu directeur. À ce titre, il représentera la région des Cantons de l'Est sur le bureau de direction de l'organisme. M. Jacques Descoeurs, de Québec, a été élu à la présidence de la Fédération. Il succède à M. Manny R. Wilson, de Grenville. La Fédération des Associations de chasse et pêche de la province de Québec a tenu son 19e congrès annuel à l'Hotel Windsor, à Montréal.

Une partie de cartes à St-Denis

ST-DENIS SUR RICHELIEU -- La partie de cartes annuelle de l'U.C.F.C. de St-Denis sur Richelieu a eu lieu en la salle Lussier de cette municipalité. De nombreux prix de présence ont été gagnés et beaucoup de gens ont assisté à la partie de cartes qui est considéré comme un succès et dont les profits seront utilisés par les membres pour poursuivre l'œuvre de l'U.C.F.C.

\$125.00 (PLUS TAXE)

... et il les vaut bien! Le NATIONAL 500 innove des trouvailles exclusives pour vous permettre de patiner avec encore plus d'allant et de sécurité. Dans toute une gamme de modèles à partir de \$10.00 la paire, les patins de hockey Daoust sont les seuls sur le marché à offrir la fameuse garde d'acier approuvée par la L.H.N.I.

VOTRE MEILLEUR ATOUT, C'EST DAoust

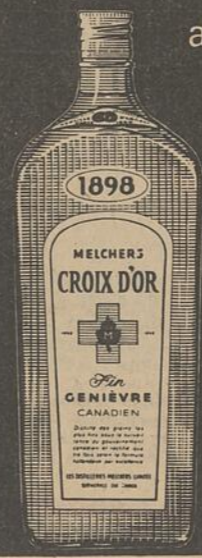
Daoust

PATINS DE HOCKEY • BOTTES DE SKI • PATINS DE FANTAISIE



DAoust-LALONDE INC.

MIEUX QU'UN "GROS GIN", UNE TRADITION au goût d'aujourd'hui



Distillé et embouteillé au Canada dans la province de Québec



Les Distilleries Melchers Limitée

Berthierville, P.Q.

La Voix Feminine

378-3983
6 Services de buanderie
RESIDENCE - COMMERCE
HOTEL - MOTEL
LES BUANDIERS GRANBY Ltée
701, Principale
UN SERVICE COMPLET DE BUANDERIE

Assemblée mensuelle

Granby - L'assemblée mensuelle des Dames Auxiliaires de la Légion Royale Canadienne aura lieu, le 11 novembre à 8h 30, à la salle de la Légion, rue Court.
Il y aura nomination et élection des officiers pour l'année 65.

NETTOYEUR **Shefford** CLEANING INC.
QUALITE SERVICE
372-3343
NETTOYEUR SHEFFORD INC.
26 ST-JOSEPH GRANBY



M. et Mme Paul GAGNON ont célébré récemment leur mariage en l'église St-Athanase d'Iberville. Mme Gagnon (Nicole Lafrance) est la fille de M. et Mme Conrad Lafrance, d'Iberville. Le marié est le fils de M. et Mme Henri Gagnon, de Granby. Félicitations aux heureux époux.

Orientation de l'enfant

EASTMAN (DNC) - Il n'est pas bon qu'un jeune garçon ou une jeune fille demeure à la maison sans rien faire, mais il n'est pas meilleur qu'une jeune personne soit subitement transplantée dans un milieu qu'elle ne désire aucunement et occupe un emploi qui ne lui sourit guère.
Non seulement faut-il que vos jeunes soient toujours occupés, mais aussi qu'ils travaillent dans un but qui les intéresse et qu'ils évoluent dans un milieu qui leur convient.
Ne laissez donc pas partir trop vite vos jeunes. Ingéniez-vous à découvrir leurs aptitudes et quand vous serez certains d'avoir mis le doigt sur le plus important ou sur le plus près de ses désirs, employez-vous à fournir à cette enfant tous les moyens possibles afin qu'il se développe et rende leurs aptitudes en état de servir, soit immédiatement ou plus tard.
Même si cela doit demander des années d'attente, de préparation d'études, même si cela vous commande des sacrifices, rappelez-vous qu'il est de votre devoir de guider votre enfant de façon à en compléter le plus parfaitement possible l'épanouissement générale de sa personnalité.

BILLET DU JOUR

TORONTO PC - Les velours aux riches nuances se classent en second, après le brocat, comme tissus les plus populaires pour le temps des Fêtes. Cependant, ils nécessitent des soins particuliers pour en conserver la somptueuse beauté. Les velours et velours de coton étant des étoffes duvetées, doivent être coupés en pièces dans le même sens. Si le molleton du tissu va en remontant, le velours aura sa pleine couleur et, dans le cas contraire, se présentera en nuance estompée.

La chaleur et l'humidité redonnent l'éclat au velours qui ne doit pas être pressé avec un fer. On peut placer le tissu en face d'une bouilloire qui répand de la vapeur, ou du fer à repasser appuyé droit sur la planche et recouvert d'un coton mouillé. La robe de velours peut aussi être placée sous une serviette de bain et passer à la vapeur. Mais le fer à repasser ne doit jamais toucher le velours. Ce genre d'étoffe, une fois humide, doit être manipulée délicatement, car même la pression des doigts fait des marques. Le vêtement accroché sur un cintre peut être déposé dans la salle de bain, pendant que l'eau bouillante remplit la baignoire et répand de la vapeur. Mais lorsque le velours devient trop tapé, surtout dans la partie de la jupe, le bain de vapeur ne suffit pas. A ce moment, un bon nettoyage à sec redonne habituellement au tissu tout son lustre.

Cours de préparation au mariage à Farnham

Démonstration d'art culinaire
Granby - Une démonstration d'art culinaire sera donnée mercredi le 9 décembre, à 7h30 p. m. au Centre Notre-Dame du Bon Conseil, situé au 121 Avenue des Pins.
De plus, de multiples suggestions seront proposées pour la décoration de tables, de buffets et de pièces murales, etc.
Pour informations supplémentaires téléphonez au Centre Notre-Dame du Bon Conseil, à 372-7617.

Farnham - Il y aura encore cette année une série de Cours de Préparation au Mariage à Farnham. Cette année, ces cours se donneront au sous-sol de l'église St-Fabien. Les cours débuteront le 10 janvier 1965. Tous les fiancés, et même tous les garçons et les filles qui se fréquentent sérieusement, doivent dès maintenant donner leur nom à un ou à l'autre des deux presbytères de Farnham.
Presbytère St-Fabien: Tél. 293-5156.
Presbytère St-Romuald: Tél. 293-5761.

Récent mariage

ROXTON - FALLS (DNC) - M. et Mme. Louis Dutilly ont célébré récemment leur mariage. Mme. Dutilly (Thérèse Carry) est la fille de M. et Mme. James Carry (Marie-Ange Giteault) de St-Joachim. Le marié est le fils de M. et Mme. Wilfrid Dutilly, de Roxton-Falls.
La mariée portait une robe en peau de soie blanche, un voile illusion et une étoile de fourrure blanche. Son bouquet se composait d'oeillets et de roses rouges.
La mère de la mariée portait un deux-pièces noir à cause du récent décès de son père, et la mère du marié était habillée d'une jolie robe en brocat de laine brune et beige et d'une étoile de fourrure brune, un joli bouquet d'oeillets roses complétait leurs toilettes.
La réception a eu lieu à l'hôtel Warden, où un dîner chaud leur a été servi. A la fin de l'après-midi, la mariée a fait son apparition, vêtue d'une jolie robe de crêpe noir, d'un manteau et d'un chapeau entricot de laine vert Irlandais fabriquées à la main. Un bouquet de corsage rose complétait la toilette.
Les nouveaux époux habiteront Warden. Nous leurs offrons nos meilleurs vœux de bonheur.

Ici et là à Dunham

DUNHAM (DNC) - Nos vœux les plus sincères de bonheur et de longue vie à M. et Mme. Eusèbe Goyette, de Granby, à l'occasion de leur 87e anniversaire de naissance.
Ces vœux leur sont offerts de (Suite à la page 14)

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST

4549 SIZES 10-20
4859 SIZES 12½-22½

by Anne Adams

Au camp ou à la ville ce jumper fera partout votre joie. Le style princesse effleure la silhouette. Vous trouverez aussi le patron de la blouse tout indiquée pour accompagner le jumper. Le patron s'obtient dans les grandeurs 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans. La grandeur 16 ans demande 3 verges de tissu dans une largeur de 45 pouces, et la blouse demande 1 ¼ verge de tissu de 35 pouces de largeur. Le prix modique est de 50 cents.

Découvrez le charme de l'encolure et des petits plis de cette robe. Voyez la jupe mobile avec des plis non pressés. Cette robe fera votre joie puisque vous pouvez la porter avec des manches courtes ou des manches trois-quart. Vous pouvez l'obtenir dans les demi grandeur: 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, et 22½. La grandeur 16½ demande 3 5/8 verges de tissu dans une largeur de 54 pouces. Le prix modique est de 50 cents.

JOUEZ MELI-MELO

SEMAINE DU 7 AU 12 DECEMBRE
PROBLEME DU LUNDI 7 DECEMBRE

\$4,500.
EN ARGENT
A GAGNER
du 5 OCT. '64 au 16 JAN. '65

chaque semaine \$200. en prix
UN PRIX DE \$100
QUATRE PRIX DE \$25 CHACUN

A LA FIN DU CONCOURS
Un grand prix de \$1,000
cinq prix de \$100 chacun

A l'aide de ces lettres, recomposez le nom d'un marchand dont le message publicitaire apparaît ci-contre

Les gagnants devront répondre à une question facile pour mériter leur prix.

Jouez Méli-Mélo chaque jour dans La Voix de l'Est

Le concours MELI - MELO consiste à recomposer un nom à l'aide des lettres données ci-haut. Pour vous faciliter la chose, le nom à recomposer paraît dans une des six annonces publiées dans cette page. Chaque jour, un nouveau nom devra être recomposé. A la fin de la semaine, vous aurez donc 6 noms. Chaque samedi, La Voix de l'Est publiera un coupon-reponse. Vous devrez y inscrire les 6 réponses et nous le retourner au plus tôt. Les 5 gagnants de la semaine seront annoncés dans le journal du vendredi suivant. Vous pouvez envoyer autant de réponses que vous le désirez à condition de vous servir du coupon-reponse du samedi et de l'accompagner de l'entête du journal de chaque jour de la semaine. Le coupon-reponse DEVRA ETRE ACCOMPAGNE d'une découpeure de l'entête du journal La Voix de l'Est de chaque jour de la semaine.

ECHANGEZ VOTRE CHEQUE D'ALLOCATION FAMILIALES ET GAGNEZ **25.00**
Profitez en pour faire vos achats de Noël
SURVEILLEZ NOTRE CIRCULAIRE QUI VOUS SERA DISTRIBUE CETTE SEMAINE
IL REGORE D'AUBAINES FORMIDABLES
ZELLER'S LTD
168 Principale GRANBY 372-3341

L.P. RODRIGUE INC.
HUILE A CHAUFFAGE
Système de livraison automatique. Grâce à une étude quotidienne de la température nous déterminons exactement la date à laquelle nous devons faire le plein de votre réservoir d'huile.
Plan Budgétaire répartissant vos paiements d'huile, par mois, sans frais additionnels.
2 camions de livraison.
1 camion de service.
Vous bénéficiez du plan de financement allant jusqu'à 5 ans sur l'achat de votre système de chauffage.
L.P. RODRIGUE INC.
HUILE A CHAUFFAGE
132 CARTIER GRANBY 372-5486

Nous avons acheté
Une quantité de disques spécial pour Noël
TEL QUE
NOELS RELIGIEUX ET POPULAIRES
Les Petits Chanteurs de Granby
Noels religieux: Chanson joyeuse de Noël; Dans une étoile obscure; Adeste Fideles; Le sommeil de l'Enfant Jésus; Ah! Quel grand mystère; Jésus de Nazareth; Noels populaires: Joyeux corillon; Noël Blanc; Le p'tit renne au nez rouge; Mon beau sapin; L'enfant au tambour; La tourtière.
DEPOSITAIRE AUTORISE
RCA VICTOR
CENTRE MUSICAL ENR.
41, Principale GRANBY 372-6414

La façon rêvée de faire la lessive.
LESSIVEUSES et SECHEUSES **FILTER-FLO** ULTRA RAPIDE assorties
Général Electric
Système de blanchissage
FILTER-FLO
Deux vitesses de lavage et d'essorage
Achez maintenant, payez en février
WATERLOO TRADING POST
I. PAGE, prop.
382, Principale WATERLOO 539-2390.

VOUS ECONOMISEREZ
SUR VOTRE EPICERIE AVEC UN CONGELATEUR
Kelvinator
Vous économiserez encore plus en le choisissant chez nous, parce que nous vendons moins cher, nous donnons un meilleur service pour une même qualité.
Meubles Denis Richard
Vous dérangez pour venir chez nous, c'est économiser.
ROXTON FALLS TEL. 88

LUNDI, LE 7 DECEMBRE 1964



Au souper-causerie de la Jeune chambre de Saint-Jean et Ibberville, les confédérés étaient des membres de la chambre locale. De gauche à droite, on peut remarquer: MM. André Préfontaine, Germain Adam, L. Tétrault, président régional des Cantons de l'est, Claude Laffage, président local, Landry, président du comité des soupers-causerie, André Millot, secrétaire et André Gagnon.

Le souper-causerie de la Jeune chambre fut un succès

ST-JEAN - Au souper-causerie de la Jeune chambre, samedi soir, quelque 80 personnes se pressaient dans la salle à manger du restaurant Sénécal à Saint-Luc, pour entendre les conférences que devaient donner quatre orateurs.

Les soupers causerie 1964-65 ont, comme nous l'avons déjà annoncé cette particularité d'être donnés par des membres de la chambre locale, présentés et remerciés par leurs pairs.

Cette première expérience du genre à Saint-Jean, fut un succès. Des sujets bien choisis, furent exposés avec brio, humour et sérieux selon les orateurs.

Le premier, M. Landry, nous exposa les raisons de telles conférences, et demanda aux membres présents de bien vouloir, à l'avenir, mieux collaborer et ne pas développer de complexes devant le fait de prendre la parole en public. La Jeune chambre étant une école de formation, ces exercices

ce sont le complément des autres activités de la Chambre. M. André Préfontaine, finissant de l'École Normale Jacques Cartier, nous fit l'histoire de son école, et nous instruisit (n'est-ce pas le rôle d'un professeur?) sur les buts et les méthodes employées dans son établissement pour améliorer la qualité de l'instruction donnée dans les écoles primaires et secondaires de la province.

Le troisième conférencier, si chacun redoutait un peu ce qui allait bien pouvoir être dit sur son métier peu ordinaire, sut avec un humour discret, intéresser, amuser et même à faire naître tant de curiosité dans les esprits, qu'il serait bon que le comité des visites industrielles s'arrête sur la possibilité d'un voyage au centre d'insémination artificielle de St-Hyacinthe!!!

M. Germain Adam nous a donné quelques dates et chiffres très intéressants! Cette nouvelle méthode de conception a été mise au point

par un religieux russe au début du siècle; elle devait faire son apparition au Canada en 1948. A cette époque, 3000 sujets furent traités; en 1963, la méthode ayant fait ses preuves pratiques, 150,000 sujets furent inséminés dans la province.

Au centre de St-Hyacinthe, 62 techniciens assermentés donnent leurs services. Les semences sont prises au centre sur 54 taureaux de 7 races différentes. M. Adam qui travaillait dans notre région dessert 8 paroisses 7 jours par semaine. Il a à son crédit, quelques 10,000 naissances de veaux... honni soit qui mal y pense!!!

Mais relevons sérieux, car le notaire André Gagnon nous parla maintenant du bill 16 et des droits que ce bill vient d'accorder à la femme mariée. Pour le moment, ce fameux bill n'apporte que des améliorations dans les statuts féminins, mais qui peut en dire les ramifications juridiques d'ici quelques années? A ce moment la parole sera aux avocats.

A la suite de ces brillants exposés, les membres purent se détendre et une danse s'organisa très vite. Chacun, très satisfait de sa veillée ramena son épouse au logis; nous espérons qu'au prochain souper-causerie de janvier les organisateurs auront la main aussi heureuse quant au choix des orateurs.

DEUX MAISONS UNIFAMILIALES

DUNHAM (DNC) -- Deux maisons unifamiliales sont présentement en construction dans le village de Dunham, en face de l'ancienne buanderie de M. Bowse. La première, genre bungalow

sera habitée par M. Maurice Piette tandis que l'autre d'un étage et demi sera la propriété de M. Jean-Paul Deaudelin. C'est en brique que les deux habitations seront finies.

Yves Lagüe est élu 'M. Jeune commerce'

FARNHAM -- M. René Audette, trésorier de la Jeune chambre de Farnham a facilement remporté la palme de "M. Jeune Commerce" pour le mois de novembre. M. Yves Lagüe, qui préside le comité qui doit décerner chaque mois ce titre à un membre de la Jeune chambre qui s'est signalé d'une façon particulière mentionnée dans le communiqué officiel que M. Audette a été le choix unanime du comité. En plus de remplir consciencieusement son rôle de trésorier,

M. Audette, a fait plus que sa part dans le recrutement des nouveaux membres mais c'est surtout à la suite de la magnifique réussite du banquet des présidents, dont il était l'organisateur, que M. Audette a remporté haut la main le titre de M. Jeune Commerce pour le mois de novembre. Le président du comité invite les membres de la Jeune chambre à suivre l'exemple que donne M. René Audette qui fait preuve de conscience professionnelle dans les tâches qui lui sont confiées.

Travaux d'hiver

Le maire Noël Belleau a proclamé la campagne

FARNHAM -- Le premier magistrat de la ville de Bedford, M. Noël Belleau a proclamé officiellement l'ouverture de la campagne d'emplois d'hiver. Cette campagne publicitaire est entreprise chaque année par le Bureau national de placement de Farnham, en collaboration avec les organisations civiques de la région et des autorités municipales. M. Belleau a bien voulu accorder à cette campagne tout son appui en proclamant au nom de la Ville de Bedford, ce qui suit: En vertu de l'autorité dont on m'a investi, je demande instamment l'entière collaboration de tous les citoyens de notre localité pour la campagne des emplois d'hiver en vue de remédier au chômage saisonnier. Il y a un grand nombre de travaux que vous, comme propriétaire ou homme d'affaires, pouvez entreprendre cet hiver et qui fourniront de l'emploi à plusieurs de nos concitoyens. Je proclame donc la période entre le 1er décembre et le 31 mars, comme étant la période de la campagne des Emplois d'hiver "Faites-le maintenant" durant laquelle il faudra entreprendre des travaux de rénovation, de décorations de construction et faire vos achats. N'attendez pas au printemps, faites-le maintenant!"



Sur la photo prise lors de l'ouverture officielle de la campagne des Emplois d'hiver pour Bedford et la région, nous apercevons, dans l'ordre habituel, M. Gilles Desrosiers, gérant du Bureau national de placement de Farnham, M. Roland Millette, surveillant de la division de placement au même bureau, M. Emile Demers, secrétaire-trésorier de la ville de Bedford et M. Noël Belleau, maire de la ville de Bedford, alors qu'il lit la proclamation ouvrant la campagne "Faites-le maintenant" de façon officielle. (Photo Comeau)

Collision entre un camion et une auto

La route fait un mort

ST-JEAN - Un accident de la circulation a fait un mort et un blessé en fin de semaine à Saint-Jean. La victime est M. Jean-Yves Filion, 21 ans, de Matane. Mlle Jeanne d'Arc Carignan, 28 ans, du 64 rue Principale à Farnham a subi de légères blessures aux mains. Elle a pu regagner son foyer après quelques traitements donnés à l'hôpital de Saint-Jean.

La collision est survenue dans la nuit de samedi à dimanche sur la route 40 entre

St-Brigide et Farnham. Selon les constatations de la police provinciale, un camion conduit par M. Roland Gingras, 28 ans, de la rue Spoor à Farnham aurait dérapé de la voie pour ensuite frapper une petite auto de marque européenne.

Outre la victime et la personne blessée, cette petite auto comprenait trois autres occupants qui se sont tirés indemnes de cet accident.

M. Roland Gingras était l'unique occupant du camion.

Celui-ci se dirigeait vers Farnham ainsi que l'automobile. Les agents Michel Per-

reault et Jean-Claude Simard de la Police provinciale de Saint-Jean ont fait les constatations d'usage.

Le Père Noël à Farnham..

FARNHAM -- Le Comité féminin de la Jeune chambre de Farnham organise présentement un dépeuplement de l'arbre de Noël pour les enfants des membres. Ce dépeuplement, au cours duquel le Père Noël sera présent, aura lieu dimanche le 20 décembre à 2

heures p.m. au sous-sol de l'église St-Fabien. Une suggestion a été mise de l'avant selon laquelle chaque mère apporterait un cadeau ne dépassant pas la valeur de \$2.00. Cet événement promet d'attirer de nombreuses personnes.

Chaussee glissante

La Sûreté municipale rapporte 12 accidents

ST-JEAN -- La première tempête de neige qui s'est abattue dans notre région en fin de semaine a causé des dégâts matériels assez considérables à Saint-Jean.

En effet, un porte-parole de la Sûreté municipale de Saint-

Jean nous signalait en fin d'après-midi, hier, que les agents avaient dû répondre à une douzaine d'accidents de la circulation depuis vendredi soir, depuis cette tempête de neige. La majorité de ces collisions est dû à la chaussée glissante.

Plusieurs de ces accidents de la circulation, d'affirmer ce porte-parole de la police municipale ont endommagés considérablement des véhicules; mais personne n'a été blessée.

LA PRUDENCE A cette période-ci de l'année,

où la première neige fait son apparition, la Sûreté municipale de Saint-Jean est appelée à exercer une plus grande surveillance des rues de notre cité.

Ce porte-parole nous demandait de bien vouloir inciter les automobilistes à se montrer très prudents aux différentes intersections des rues où une couche de glace recouvre la surface du pavé et devient ainsi une cause de ces accidents de la circulation.

Les bureaux de l'Unité sanitaire fermés le 8

ST-JEAN -- A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception mardi, le 8 décembre, les bureaux de l'Unité sanitaire de Saint-Jean avisent la population que les services seront suspendus pour cette fête. Toutefois, il y aura clinique aujourd'hui et les autres jours de cette semaine.

Voici la liste de ces activités: Lundi le 7 décembre, Saint-Jean de 10 à 11 h. a.m.

Clinique anti-tuberculeuse, Radiographies pulmonaires, Saint-Jean de 10 à 11 h. a.m. Clinique du B.C.G. Notre-Dame de Lourdes de 2 h. à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et Vaccination. Mardi le 8 décembre, BUREAU FERME; FÊTE RELIGIEUSE. Mercredi le 9 décembre, Saint-Jean de 10 à 11 h. a.m.

Clinique anti-tuberculeuse, Radiographies pulmonaires, Lacolle de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et Vaccination. Jeudi le 10 décembre, Talon de 10 à 11 h. a.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et Vaccination. Saint-Jean de 2 à 3 h. p.m. Clinique de Puériculture, Immunisation et Vaccination.

M. G. Pagliericci décédé à Bedford

BEDFORD (DNC) -- M. Géovanni Pagliericci est décédé à Bedford, à l'âge de 64 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse née Antoinette Boucher, quatre filles, M. et Mme Wilfrid Couture (Lina); M. et Mme Johny Weissanbaker (Anita); M. et Mme Raymond Tétrault (Jeanne); M. et Mme Paul Larose, (Jeanne); quatre garçons; M. et Mme Victor Pagliericci (Claire Dalpé); d'Ibberville; M. et Mme Darie Pagliericci (Marguerite Courcy), de Bedford; M. et Mme Bruno Pagliericci (Claudette Dalpé), d'Ibberville et M. et Mme Albert Pagliericci (Gisèle Brunette), de Bedford. Il laisse également 17 petits-enfants; Claudette, Jean-Claude, Jocelyn et Louise Couture; Sonia et Sandra Weissenbaker; Diane, Mario, Sylvie, Josée, Johny, Michel, Mona, Lynne, Marco, Francine et Danielle Pagliericci.

La levée du corps fut faite par M. le curé Camille Cournoyer assisté de M. l'abbé Roland Bruneau et l'abbé Pierre-Paul Mongeau pour chanter le service. L'inhumation se fit au cimetière de Bedford. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

\$601,000 d'obligations vendues par Chambly

CHAMBLY -- La ville de Chambly, comté de Chambly a vendu, à un syndicat formé de La Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc. Crédit-Québec Inc. \$237,000. à 5 1/2% 1965-74 - \$364,000. à 5 3/4% 1975-79. Prix: 98.00 - Coût net: 95.926%. J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, Banque de Montréal: \$237,000 à 5 1/2% 1965-74 - \$364,000. à 6% 1975-79. Prix: 98.249 - Coût net: 6.1104%. Banque Canadienne Nationale, Florida Matheau Inc. Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, W.C. Pitfield & Co. Ltd, Société de Placements Ltée. \$237,000. à 5 1/2% 1965-74 - \$364,000. à 6% 1975-79. Prix: 98.10 - Coût net: 6.1304%. Crédit du Nord Inc. \$601,000. à 5 3/4 % 1965-74 - Prix: 97.51 - Coût net: 6.1438%. Cliche & Associés Ltée, Les Placements Citimont Inc. \$237,000. à 5 3/4% 1965-74 - \$364,000. à 6% 1975-79. Prix: 98.46 - Coût net: 6.1441%.

Voici les soumissions reçues pour la présente émission: La Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc. Crédit-Québec Inc. \$237,000. à 5 1/2% 1965-74 - \$364,000. à 5 3/4% 1975-79. Prix: 98.00 - Coût net: 95.926%. J.L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée, Banque de Montréal: \$237,000 à 5 1/2% 1965-74 - \$364,000. à 6% 1975-79. Prix: 98.249 - Coût net: 6.1104%. Banque Canadienne Nationale, Florida Matheau Inc. Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, W.C. Pitfield & Co. Ltd, Société de Placements Ltée. \$237,000. à 5 1/2% 1965-74 - \$364,000. à 6% 1975-79. Prix: 98.10 - Coût net: 6.1304%. Crédit du Nord Inc. \$601,000. à 5 3/4 % 1965-74 - Prix: 97.51 - Coût net: 6.1438%. Cliche & Associés Ltée, Les Placements Citimont Inc. \$237,000. à 5 3/4% 1965-74 - \$364,000. à 6% 1975-79. Prix: 98.46 - Coût net: 6.1441%.

payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos. 135, 172, 182, 184, et 186. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, pour l'installation d'une pompe et pour fins industrielles.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1964, s'élève à \$12,812,944, y compris \$1,597,051 pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par \$2,621,450. Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de \$913,000. datée du 1er mai 1964. L'an passé, la population de la ville était de 5,573 âmes.

A VENDRE

Garage Buick, Pontiac, Vauxhall, Acadian le gros débit des voitures neuves et usagées Très bon territoire grosses possibilités Peut être vendu avec bâtisse ou à loyer S'adresser à

Les Immeubles Richelieu Inc.

95, rue RICHELIEU SAINT-JEAN, QUE. TEL. FI 7-7511-12

POUR CEUX QUI S'Y CONNAISSENT des patins de hockey PAR CEUX QUI S'Y CONNAISSENT!

Champions, amateurs ou futurs champions, tous sont d'accord sur la supériorité des patins de hockey Daoust. Les seuls au Canada à offrir l'unique garde d'acier approuvée par la L.H.N. A Noël, quand on veut vraiment faire plaisir, c'est Daoust qu'il faut offrir! Prix variant de \$10.00 à \$125.00 (la paire).

VOTRE MEILLEUR ATOUT, C'EST DAoust

Daoust

PATINS DE HOCKEY • BOTTES DE SKI • PATINS DE FANTAISIE



DAoust-LALONDE INC.

Avis aux fermiers et aux acheteurs de bétails

La balance est installée dans une étable où a lieu la vente à Standbridge East. Les animaux sont maintenant vendus à la livre. Les ventes à commissions se tiennent tous les mardi soirs.

Propriété et opéré par

Dunham Livestock Exchange Ltd.

Pour informations appelez: Y. G. MENARD TEL. SUTTON 538-2315



SPORTS

Hockey...baseball...football...courses...tennis...natation...
pêche...chasse...golf...curling...lacrosse...pétanque...boxe...
lutte...soccer...cyclisme...quilles...balle-molle...ski...judo...



HUBERT & MENARD enr.
confection pour hommes et jeunes gens
étirements de qualité
Progress Brand • Garnett et Glentest
135 Principale Granby

Vics et Gaulois en 2e position

Les Vics battent Sherbrooke une 3e fois de suite, devant plus de 2,000 personnes hier

Hockey

St-Hyacinthe bat Dr'Ville 3 à 1, en supplémentaire hier

GRANBY - Même s'ils détiennent la première position avec une avance "confortable" de cinq points, les Castors de Sherbrooke n'ont pas plus de veine que les autres clubs lorsqu'ils jouent à l'extérieur. St-Hyacinthe a "brûlé" la glace en triomphant à Drummondville hier après-midi, mais à Granby les meneurs ont essayé leur troisième défaite consécutive.

Les Vics de Granby, après une piètre exhibition à Drummondville jeudi soir, ont foncé comme des engrais de la première à la dernière minute; ils ont bousculé les Castors sans cesse, pendant que la défensive Rolland Rousseau en tête et Andy Payette accomplissait un travail formidable. Cette tenue de "champions" des Vics leur a permis de vaincre les Castors 4 à 1. Le compte final est décisif... et la victoire du Granby le fut également.

John Mentis, même s'il n'a récolté qu'une assistance, a encore une fois été l'"amarchand de vitesse" des Vics, pour ins-

rant les attaques soutenues des Castors dans le premier engagement. René Pépín a lancé d'un an-

étaient à court d'un joueur. Il sauva probablement le match dans ces instants difficiles. Il ne restait que 3 secondes de jeu dans la période, lorsque Gilles Bédard fit dévier un solide lancer de Normand Doyle. Ce but devait assurer la victoire aux Vics.

TROISIEME PERIODE
André Samson a ligé les Castors dès la 3e minute de la 3e période avec un but bien préparé par Georges Bouchard. Samson devait compter de nouveau à 19,09 minutes, à la suite d'une belle montée de Guy Charbonneau et Gilles Papineau.

Andy Payette a volé un but certain à Guilbault dans la 8e minute, et cet arrêt a semblé décourager les Castors. Sherbrooke a terminé la partie avec le désavantage d'un homme. Les Vics ont bien contrôlé la rondelle jusqu'à la fin.

PREMIERE PERIODE
1- Sherbrooke: Pépín (Gaudreau-Thibault) 12,19
2- Granby: Mallette (Mentis-Deslauriers) 15,47
Punitions: Mentis, mineure et majeure, Guilbault, majeure à 7,54, Cardin 8,14, Doyle et Cardin à 14,54, Nadeau 19,55

DEUXIEME PERIODE
3- Granby: Bédard (Doyle-Bouchard) 19,57
Punitions: Doyle 9,25

TROISIEME PERIODE
4- Granby: Samson (Bouchard-Mellet) 15,7
5- Granby: Samson (Charbonneau-Papineau) 19,09
Punitions: Lévesque, mineure et majeure, Lambo majeure à 13,42

ARRETS: Aubry 17-6-13--36
Payette 12-9-7--28

LIGUE PROVINCIALE

Sherbrooke	18	11	7	0	65	58	22
Granby	18	8	1	59	61	17	
St-Hyacinthe	17	8	8	1	59	61	17
Dr'Ville	17	8	9	0	58	52	16
Verdun	18	8	10	0	65	74	16

HIER

Sherbrooke 1 Granby 4
St-Hyacinthe 3 Dr'Ville 1

LIGUE BMS

Granby	6	0	0	62	26	12
Iberville	3	3	0	30	35	6
Cowansvil.	2	3	0	29	44	4
St-Jean	2	4	0	31	35	4
Waterloo	2	5	0	37	49	4

LIGUE NATIONALE

G	P	N	PP	PC	PTS	
Détroit	12	7	4	59	52	28
Montréal	10	7	5	61	52	25
Toronto	10	8	5	66	55	25
New York	9	8	6	57	58	24
Chicago	8	11	2	57	60	18
Boston	5	13	4	46	69	14

RESULTATS DE SAMEDI
Chicago 3 Montréal 5
Détroit 2 Toronto 10
New York 3 Boston 3

RESULTATS DE DIMANCHE
Montréal 1 Détroit 4
New York 4 Chicago 1

LIGUE AMERICAINE DIVISION DE L'EST

G	P	N	PP	PC	PTS	
Québec	19	6	1	110	64	39
Hershey	15	6	2	83	52	32
Springf.	10	14	2	76	101	22
Baltim.	7	12	3	70	72	17
Privid.	7	18	0	64	93	14

DIVISION DE L'OUEST

Rochest.	15	7	2	84	67	32
Buffalo	10	8	3	64	62	23
Pittsb.	8	12	3	68	83	19
Clevel.	5	13	4	56	81	14

RESULTATS DE SAMEDI
Québec 5 Baltimore 3
Providence 3 Cleveland 4
Hershey 4 Springfield 1

RESULTATS DE DIMANCHE
Springfield 2 Buffalo 2
Québec 3 Pittsburgh 3
Hershey 1 Providence 0
Cleveland 1 Rochester 7

ST-HYACINTHE Nelson Tremblay a enfilé le but de la victoire à 6,12 minutes de la période supplémentaire, et Gérard Guertin a ajouté au pointage dans un filet désert à 9,38 minutes de cette 4e période, et les Gaulois de St-Hyacinthe ont disposé hier des Rockets de Drummondville 3 à 1, devant près de 3,000 spectateurs à Drummondville.

Cette victoire a permis aux Gaulois de passer en 2e place, sur un pied d'égalité avec les Vics de Granby, qui ont défait Sherbrooke 4 à 1, hier soir.

Les Gaulois doivent leur victoire à la tenue sensationnelle d'André Binette dans ses filets. Binette a repoussé 39 rondelles, dont 7 en période supplémentaire.

Les deux équipes ont pratiqué une solide mise en échec, et aussi un superbe jeu de position. Les avants se sont distingués, car les deux gardiens ont été fort occupés.

Guy C. Black, durant un jeu de puissance dans la 19e minute de jeu de la première période, a donné l'avance aux Gaulois aidé de Tremblay et St-Vincent. Les Rockets égalisaient le compte à 7,25 de la 2e période.

de, grâce à Labrosse aidé de Picard et Vachon. Les deux clubs ont raté de superbes chances de la 3e période. Encore là, les deux cerbères se surpassèrent. Après plusieurs chances ratées, les Rockets ont été enfoncés dans leur zone dans la 7e minute de la 4e période. Tremblay comptait sur un retour de lancer de Black. Les Rockets ont retiré Evans pour un 6e avant, et Guertin comptait à 9,38 pour sceller l'issue du match.

Les Gaulois joueront leur prochaine partie mardi soir devant leurs partisans, alors qu'ils recevront les Pirates de Verdun.

PREMIERE PERIODE
1- St-Hyacinthe: Black (Tremblay-St-Vincent) 18,31
Punitions: Lirette 9,20, Picard 13,37, Mascotto 13,37, B.gin 17,42

DEUXIEME PERIODE
2- Drummondville: Labrosse (Vachon-Picard) 7,25
Punitions: Black 3,1, Drummondville 8,40, Bégin 11,15

TROISIEME PERIODE
aucun but
Punitions: Boivin 3,34, Mascotto 6,39, Chevallier 15,40

PERIODE SUPPLEMENTAIRE
3- St-Hyacinthe: Tremblay (Black-Lirette) 6,12
4- St-Hyacinthe: Guertin (Lirette-Beauregard) 9,38
Punitions: aucune
ARRETS: Binette 8-13-11-7-39
Evans 8-8-12-5-33



André BINETTE

ces de compter, mais les gardiens étaient rapides et aux aguets. Aucun but ne fut compté dans

Près de 2,000 spectateurs ont vu encore une fois les Vics effectuer un spectacle remarquable dans la 3e période, pour l'emporter. Dimanche dernier, Granby avait marqué cinq buts sans riposte au 3e vingt pour triompher 8 à 3. Hier soir, les Vics ont réussi deux buts au 3e vingt.

Le match a été intéressant, malgré le jeu extrêmement serré pratiqué par les joueurs d'avant. On se surveillait étroitement. Chaque équipe a profité d'échappées au cours du match. C'est alors qu'Andy Payette et Serge Aubry se surpassèrent. Une fois de plus, nous avons vu un Payette à son meilleur. Andy a repoussé 28 rondelles contre 36 pour Aubry. Mais, Payette effectua trois arrêts-clés au cours du match, dont on parlera longtemps. A la 2e période, alors que le compte était de 1-1, Andy fit face, seul à Pépín et Gaudreau. A la 3e avec un compte de 3 à 1, Andy vola un but à Guilbault. Ces arrêts spectaculaires ont encouragé les Vics qui n'ont jamais cessé de batailler.

pirer ses coéquipiers. John était à son meilleur lui aussi.

PAPINEAU PRESENT
L'instructeur des Vics Roger Bédard avait fait appel encore hier au jeune Gilles Papineau des Maroons de Waterloo. Gilles a soulevé la foule encore une fois par son jeu intelligent, et son calme. Il a récolté une passe sur le 4e but des Vics. Il fut chargé de surveiller Claude Cardin; son travail a été sans reproche. Gilles jouera d'ici la fin, le nombre de joutes permises, soit trois.

LAMBO BLESSE
Le jeu rude d'hier a entraîné les punitions, dont quatre majeures. On sentait dès le début, qu'il y avait du "feu dans l'air". Mentis et Guilbault se sont affrontés dans la première période; tous deux écopèrent d'une majeure. Lambo et Lévesque ont croisé les "bâtons" vers la fin du match; là encore on distribua des majeures. Mais, Lambo a été blessé à une épaule en trébuchant durant la bataille. On connaît aujourd'hui seulement la nature de sa blessure. Les premiers examens laissent croire qu'il s'agit d'un muscle déchiré dans l'épaule gauche. L'instructeur Roger Bédard souhaite que les premiers rapports soient exacts. Chose certaine, André Robitoux sera à son poste pour la partie de jeudi soir à Granby, contre les Rockets de Drummondville.

gle impossible pour le premier but du match, à 12,19 minutes. Les deux clubs ont eu le désavantage numérique à maintes reprises dans cet engagement. Les deux clubs étaient à court d'un joueur lorsque Mallette compta le but égalisateur à 15,47 minutes, aidé de John Mentis et Jacques Deslauriers. Tout le long du match, Mentis a soulevé la foule avec ses montées à l'emporte-pièce.

DEUXIEME PERIODE
Le jeu a été très serré dans la 2e période, mais Payette eut beaucoup à faire vers la 8e minute, alors que les Vics

a réussi le tour de chapeau à la troisième période et les deux autres buts appartenant à Caron et Ouellette. Mardi soir, Iberville se rend à St-Jean, à 8 hres 30, p.m.

SOMMAIRE PREMIERE PERIODE
Pun. Grenier, Larocque, Bédard.

DEUXIEME PERIODE
1- St-Jean: Couture (Meunier-Grenier) 5,39
2- Cowansville: Caron (Lapierre) 9,27

3- St-Jean: Couture (Farella-Meurier) 14,37
4- Cowansville: Ouellette (Bernard-Larocque) 16,25
Pun. Perrault.

TROISIEME PERIODE
5- Cowansville: Larocque (Ouellette) 14,06
6- St-Jean: Grégoire (Lécuyer-St-Pierre) 15,02
7- Cowansville: Larocque (Ouellette-Bernard) 18,37
8- Cowansville: Larocque (Green) 19,43
Pun. Lapierre, Pissonneault.

Jean Saubert la meilleure skieuse

GENEVE (AFP) — Le comité féminin de la Fédération internationale de ski vient de publier les classements féminins pour la première moitié de la saison 1964-65.

Ces résultats tiennent compte des deux meilleurs résultats obtenus par les skieuses. Si l'Autrichienne Kristi Haas est seule créditée de la note idéale de zéro point en descente, en slalom spécial et en slalom géant, est certainement la meilleure skieuse mondiale actuelle.

Sur ces résultats, l'Américaine Jean Saubert, seconde en descente, première ex-aequo en slalom spécial et en slalom géant, est certainement la meilleure skieuse mondiale actuelle.

En descente, la première place revient à Christl Haas avec 0 point devant Jean Sauvert 5,44 et l'Italienne Pia Riva 6,40. Dans cette spécialité, la Canadienne Nancy Green est 15e avec 30,34.

rené Pépín a été l'unique compte des Castors, à la première période.

PREMIERE PERIODE
La foule a maintes fois applaudi le travail de Mentis et Gilles Bédard au début du match comme à la fin. Elle manifesta aussi sa satisfaction à la suite de la besogne accomplie par les joueurs de défense, notamment Roland Rousseau qui a été le pivot à la ligne bleue, du-

la Métropole. L'arbitre de ces combats était Napoléon Fontaine et les quatre juges étaient Alphonse, Honoré et Irène St-Onge et Gérard Richard. Une intéressante démonstration de Judo a été présentée par Marcel Givard, Jean Goyette, Mario Daviault, Daniel Dubuc, Emile Barré, Vianney Côté, Roger Bhertheleau et Raymond Danblan.

le promoteur Jean-Marie Lachance s'est révélé enchanté de la soirée malgré le hockey qui était également présenté. On se propose d'organiser d'autres soirées de boxe dans un avenir pas trop lointain. Georges Goyette représentant Molson remit les trophées offerts par la compagnie aux vainqueurs de tous les combats.

F. Lachance en tête

ST-JEAN - - Les premières statistiques de la ligue St-Jean Sr. que nous communiquait M. Dupuis nous démontraient que Fernand Lachance du club Dollard domine le classement des compteurs avec une marge de quatre points sur son plus proche rival, Robert Descheneaux un coéquipier et aussi sur Jacques Thibodeau du Maisonneuve. Lachance a compté 7 buts obtenus le même nombre d'assistances. Au point de vue équipes le Dollard possède une fiche parfaite avec trois victoires en autant d'essais et le Maisonneuve le suit au second rang avec deux victoires et une défaite sur son actif. Voici donc des statistiques sur la ligue de hockey St-Jean Senior, composée des clubs Dollard, Maisonneuve Lévis et Champlain.

B A Tot.
F. Lachance, D. 7 7 14
R. Descheneaux, D. 6 4 10

Victoire des Maroons de Waterloo, 4-3

Waterloo - Les Maroons Jr. de Waterloo sont allés vaincre hier le club Richmond au compte de 4 à 3. Pour Waterloo, Gilles Papineau, Yves Massé, Alain Cou, Réal Jodoin ont marqué les buts. Le nouveau venu Fernand Gaudreau s'est mérité deux passes.

Ce fut une joute dénuée de rudesse et seulement 7 punitions ont été décernées. Environ 300 personnes de Water-

loo avaient fait le voyage à Richmond pour aller encourager les Maroons qui ont eu l'avantage du jeu sur leurs adversaires. La défensive du Waterloo a brillé et Richmond a réussi seulement 21 lancers contre 39 pour les vainqueurs. Yves Massé a été l'étoile de la partie.

Demain soir, les Maroons de Waterloo reçoivent les As de Magog à 8 hres 30 p.m..

Luc Pivin gagne par KO

GRANBY - Une très intéressante soirée de boxe a été présentée au Centre récréatif de Granby hier soir. Une assistance d'environ 150 personnes a été témoin de combats très enlevants. Les boxeurs de Granby ont très bien fait en remportant quatre des cinq combats auxquels ils ont pris part. En grande finale, le sensationnel Luc Pivin a eu raison de Yvon Savage par K.O. à 1 minute 20 secondes de la quatrième ronde contre son adversaire gaucher Yvon Savage. Luc a continuellement pourchassé son adversaire tout le long du combat.

En semi-finale, deux boxeurs de Montréal se sont affrontés et Nelson Mercier a remporté une décision unanime des juges contre Roland Beaudoin. Claude Mercier a défait Yves Lemieux par décision partagée dans un combat très enlevé. Le seul boxeur de Granby à subir la défaite fut Claude Massie qui a abandonné après 1 minute 25 secondes de la première ronde contre Jacques Lalonde. Yves Montpéit a remporté la victoire la plus décisive par K.O. au premier round contre Raymond Lavole. Ce dernier est resté quelques minutes au plancher après sa défaite. Dans le premier combat, Yvon Ferland a remporté une décision partagée contre Yvon St-Hilaire de

Yvon Durelle battu à son retour

MONTMAGNY, Que. (PC) — Jean-Claude Roy, 180 livres, de Montmagny, a défait aux points Yvon Durelle, 199 livres, de Baie Ste-Anne, Nouveau-Brunswick.

Roy et Durelle s'affrontaient, hier, dans un combat de huit rondes à l'aréna de Montmagny. Le combat était la finale d'un programme de boxe.

Complet succès du bonspiel inter-clubs

Granby - Un succès monstre a marqué le 2e bonspiel annuel inter-clubs, disputé en fin de semaine aux deux clubs de curling de Granby. 24 équipes se sont affrontées, soit 12 de chaque club. Le bonspiel était de nouveau une commande de M. J. Gaston Forand agent Molson qui a fait la présentation de trophées et prix à l'issue d'un souper réunissant 150 personnes, hier soir au club Granby-St-Paul.

Le "Granby curling Club" s'est rallié hier pour l'emporter sur le Granby-St-Paul par 203 points contre 175.

Parmi les équipes qui se sont le plus signalées au cours du bonspiel de 3 joueurs, mentionnons celles de Ed Jarman,

MAHEU
378-7474 378-6283
AUTOMOBILE INC.

SPECIAUX DE FIN D'ANNEE

BUICK 1959 vrai bijou, tout équipé 1095.00 plus UN Packard en parfaite condition	OLDSMOBILE 1959 Hard top, 2 portes tout équipé. Parfaite condition 1250.00 plus Un Monarch 1956 Hard top, 2 portes.
GRATIS.	GRATIS.
CADILLAC 1959 Sedan de ville, Pneus Royal Master, Comme neuf, vrai bijou 2195.00 plus Un Plymouth 1957	GRATIS.
GRATIS.	GRATIS.
OLDSMOBILE 1962 Hard top, 4 portes, très propre, 2195.00 plus Un Buick 1956 Hard top, 2 portes, GRATIS.	GRATIS.

EXTRA SPECIAL CAMION DODGE 1965
1 tonne spécial
roues doubles, tout équipé
Reg. 3492.00
Spécial fin d'année
550. d'escompte

FORD 1957, station wagon, parfaite condition
2 BUICK 1957 ET 1956 mécanique parfaite condition,
450.00 chacun.

OUI... CHEZ MAHEU C'EST TOUJOURS MIEUX

Luc Pivin gagne par KO

GRANBY - Une très intéressante soirée de boxe a été présentée au Centre récréatif de Granby hier soir. Une assistance d'environ 150 personnes a été témoin de combats très enlevants. Les boxeurs de Granby ont très bien fait en remportant quatre des cinq combats auxquels ils ont pris part. En grande finale, le sensationnel Luc Pivin a eu raison de Yvon Savage par K.O. à 1 minute 20 secondes de la quatrième ronde contre son adversaire gaucher Yvon Savage. Luc a continuellement pourchassé son adversaire tout le long du combat.

En semi-finale, deux boxeurs de Montréal se sont affrontés et Nelson Mercier a remporté une décision unanime des juges contre Roland Beaudoin. Claude Mercier a défait Yves Lemieux par décision partagée dans un combat très enlevé. Le seul boxeur de Granby à subir la défaite fut Claude Massie qui a abandonné après 1 minute 25 secondes de la première ronde contre Jacques Lalonde. Yves Montpéit a remporté la victoire la plus décisive par K.O. au premier round contre Raymond Lavole. Ce dernier est resté quelques minutes au plancher après sa défaite. Dans le premier combat, Yvon Ferland a remporté une décision partagée contre Yvon St-Hilaire de

Loisirs de Granby

Granby - Samedi, cinq parties ont été disputées dans la ligue Pee-Wee. High School et Assomption ont annulé 0 à 0. Les deux gardiens Miller et R. Deslandes ont été en évidence. Dans une autre rencontre, St-Patrick a blanchi immaculée-Conception par 1 à 0. P. Arbec a compté l'unique but de la partie et G. Cabana a enregistré le blanchissage. Dans une autre joute, St-Eugène a battu St-Luc, 2 à 1. Denis Hénault a compté les deux buts des vainqueurs et Daniel Duresne a compté pour St-Luc. St-Joseph a vaincu Notre-Dame au compte de 3 à 2. D. Piette, S. Thibault et D. Tétréault ont compté pour les gagnants et J. Rouleau a obtenu trois passes cependant que B. Delage comptait deux fois pour les perdants assisté à chaque fois par C. Robitaille. Dans le dernier match, St-Benoît 3 et Ste-

DODGE 1964, De luxe, 4 portes, sedan, automatique, commeneuf, 2695.00

CHRYSLER 64, 42,000 milles de garantie, Siège électrique, Vitres électriques 3785.

DODGE 1962, 4 P., H.T., P.B., P.S., comme neuf, 1775.00

CHEVY 11 1963, comme neuf, 1750.00

VALIANT 1962 sedan, 4 portes, très propre, un vrai bijou, 1250.00

MAHEU
378-7474 378-6283
AUTOMOBILE INC.

SPECIAUX DE FIN D'ANNEE

BUICK 1959 vrai bijou, tout équipé 1095.00 plus UN Packard en parfaite condition	OLDSMOBILE 1959 Hard top, 2 portes tout équipé. Parfaite condition 1250.00 plus Un Monarch 1956 Hard top, 2 portes.
GRATIS.	GRATIS.
CADILLAC 1959 Sedan de ville, Pneus Royal Master, Comme neuf, vrai bijou 2195.00 plus Un Plymouth 1957	GRATIS.
GRATIS.	GRATIS.
OLDSMOBILE 1962 Hard top, 4 portes, très propre, 2195.00 plus Un Buick 1956 Hard top, 2 portes, GRATIS.	GRATIS.

EXTRA SPECIAL CAMION DODGE 1965
1 tonne spécial
roues doubles, tout équipé
Reg. 3492.00
Spécial fin d'année
550. d'escompte

FORD 1957, station wagon, parfaite condition
2 BUICK 1957 ET 1956 mécanique parfaite condition,
450.00 chacun.

OUI... CHEZ MAHEU C'EST TOUJOURS MIEUX

Beneficial est prêt à vous mettre de l'ARGENT en poche

Prenez les devants pour les fêtes! Obtenez dès maintenant l'argent qu'il vous faut pour les achats, pour régler les factures, pour toute raison valable. Téléphonnez simplement à Beneficial - où l'argent est prêt et vous attendent vous découvrir ce que peut être un service de fêtes authentique! Pourquoi ne pas appeler Beneficial aujourd'hui pour obtenir votre argent? Deux millions de familles le font chaque année!

OUVERT JUSQU'A 1h. p.m. le samedi

BENEFICIAL
FINANCE CO. OF CANADA
154 RUE PRINCIPALE
Phone: 372-3326
GRANBY



LE "GRANBY CURLING CLUB" a eu le dernier mot en fin de semaine, lors du 2e bonspiel annuel Molson, disputé entre les deux clubs locaux. M. J. Gaston Forand, agent local, a fait la présentation du trophée emblématique à l'issue des finales, au club Granby-St-Paul, hier soir. De gauche à droite, MM. S. Hamilton, président du "Granby Curling Club", J. Gaston Forand, Page Lidstone, responsable des tournois, Jos Trottier du comité des tournois au Granby-St-Paul et J. A. Babin, président du club Granby-St-Paul.

Complet succès du bonspiel inter-clubs

Granby - Un succès monstre a marqué le 2e bonspiel annuel inter-clubs, disputé en fin de semaine aux deux clubs de curling de Granby. 24 équipes se sont affrontées, soit 12 de chaque club. Le bonspiel était de nouveau une commande de M. J. Gaston Forand agent Molson qui a fait la présentation de trophées et prix à l'issue d'un souper réunissant 150 personnes, hier soir au club Granby-St-Paul.

Le "Granby curling Club" s'est rallié hier pour l'emporter sur le Granby-St-Paul par 203 points contre 175.

Parmi les équipes qui se sont le plus signalées au cours du bonspiel de 3 joueurs, mentionnons celles de Ed Jarman,

Canadien retombe à trois points de la tête

LES AMÉRICAINS REVIENNENT DANS LA LIGUE PROVINCIALE DE BASEBALL

Sherbrooke - La Ligue Provinciale de baseball comptera prochainement neuf équipes l'an prochain... et nous reverrons des Américains dans l'alignement de chaque club. Telles sont les principales décisions prises lors d'un meeting tenu samedi,

sous la présidence d'Yvon Allyson. Huit équipes étaient représentées... et la 9e a fait savoir par téléphone qu'elle acceptait toutes les décisions prises lors de l'assemblée. En plus de Granby, Acton Vale, Drummondville, Sherbrooke et Coati-

cook, on remarque que des représentants de Québec, Plessisville et Thetford-Mines. Lachne qui est aussi intéressé, n'était pas représenté.

Le président Yvon Allyson a dirigé la réunion avec un "main de fer". Les équipes ont discuté du retour des Américains. Sherbrooke en voulait six... mais la majorité vota pour quatre. Donc, chaque club aura droit à quatre Américains l'été prochain. En ce qui regarde les joueurs du Québec, aucune limite n'a été fixée.

Après avoir apporté plu-

sieurs changements à la constitution, il fut question de la cédule et de la date d'ouverture. La saison doit s'ouvrir le 23 mai. Si neuf clubs font partie de la ligue, une cédule de 48 équipes sera présentée; si 8 équipes prennent le départ, chacune jouera 42 parties.

Le président Yvon Allyson a aussi signifié à tous les clubs que le dépôt devra être fait pour le 15 décembre prochain...

Après révision des amendements à la constitution, une autre assemblée sera convoquée.

Résultats des courses à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE, Trot, à réclamer, \$1,000. Résultats: Nohamas, Calumet Rosecroft, Lady S D, Half Song, Mr Joe, Fabrik K, Todd Ribald, N. Heblman, S. Calumet Rosecroft, S. Empire.

DEUXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,000. Résultats: Lily Camden, Len Raider, Sweet Muzzle, Thrill Blazer, Mellus Volo, Buckeye Pick, Indica Creed, Yolo Diamond, 4 Lady Camden, S. Signe Raider, S. Sweet Muzzle.

TROISIEME COURSE, Amble, conditions, \$1,000. Résultats: Buck Chief, J. Ko, Famous Pick, Cindy Dale, Billy Halliday, Willow Brook, Killy McWin, Express Belle, S. J. Ke, Famous Pick.

QUATRIEME COURSE, Amble à réclamer, \$1,200. Résultats: Quik's Prima, Gage D, Miss Flame, Meadowbrook, Chalmers Direct, Bordenley Sally, Smiley Rainbow, Hal Volo, Quik's Prima, Gage D, Miss Flame.

CINQUIEME COURSE, Amble, conditions, \$1,100. Résultats: Gilbert Mir, Wesley Gratias, C. D. Texas, Touge Brooks, Frasco May, Dale Freshall, Dicky Dean, Miss Miracac, S. Gilbert Mir, Wesley Gratias, C. D. Texas.

SIXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,100. Résultats: Dell Cash, Irene Mir, Homestead Trem, Mir Mite, Yack Traffic, Johnny Gratias, Lucky Shad, Mr Hushby, Dell Cash, Irene Mir, Homestead Trem.

SEPTIEME COURSE, Trot, conditions, \$1,200. Résultats: Markan Pick, Erikolus Eda, Kim D Gratias, Lotta Luck, Dick Hiltner.

Les As annulent - Pittsburgh a protesté la présence de Berenson

PITTSBURGH (PA) - Les As de Québec et les Hornets de Pittsburgh ont annulé 3-3 en 70 minutes de jeu hier soir.

Les Hornets ont protesté le match dès la première apparition de Red Berenson sur la glace sous prétexte qu'il n'était pas inscrit sur la liste officielle des joueurs du Québec. La ligue décida du profit.

Murray Hall, de ses locaux, avait nécessité la période supplémentaire avec un but au troisième engagement.

Les autres compteurs des Hornets furent Irv Spencer et Lowell MacDonald, tandis que Berenson, Léon Rochefort et Terry Gray réussissaient les points des visiteurs.

BUFFALO (PA) - Grâce à deux buts à la troisième période, les Bisons de Buffalo ont annulé 2-2 avec les Indiens de Springfield en 70 minutes de jeu dans la ligue Américaine de hockey hier soir.

New York défait Chicago 4-1 - Bobby Hull compte son 20e but

CHICAGO (PA) - Les Rangers de New York ont écrasé les Black Hawks de Chicago 4-1, hier soir, dans un match où Bobby Hull a réussi son 20e but de la saison. Il fut d'ailleurs le seul Hawk qui a pris Marcel Paillé en défaut.

Le trio, composé de Phil Goyette, Rod Gilbert et Camille Henry, a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois buts, dont deux par Gilbert à la dernière reprise et un par Goyette au second engagement. Henry a récoité deux aides.

Grâce à ce premier gain des Rangers en quatre matches contre les Hawks cette saison, les vainqueurs devancent maintenant ces derniers par six points en quatrième place de la ligue Nationale de hockey.

Le but de Hull lui a permis de devancer Norm Ullman, du Detroit, en tête des compteurs du circuit avec un total de 26 points contre 25.

Earl Ingarfield avait donné une avance de 1-0 aux visiteurs pendant la première période.

Paillé a gardé les Rangers dans le match avec 16 arrêts au premier engagement. Il en a

ajouté 17 dans la dernière reprise, portant son total à 39 dans la joute contre les 34 de Glenn Hall.

SOMMAIRE Première période: 1, New York, Ingarfield 7 (Marshall, Duff) 8:31.

Punitions: Mkkol, MacNeil 3:13, McKenzie 12:22.

Deuxième période: 2, New York, Goyette 6 (Gilbert) 8:54; 3, Chicago, Hull 20 (Mikita, Wharram) 16:15.

Punitions: Neilson 5:36, Howell 15:36.

Troisième période: 4, New York, Gilbert 8 (Henry, Goyette) 2:51; 5, New York, Gilbert 9 (Henry, Goyette) 8:12.

Punitions: Neilson et Ravlich 8:12, MacNeil 12:52.

Arrêts: Paillé 16 6 17-39; Hall 16 6 12-34.

BOSTON (PA) - LNH - SOMMAIRE Première période: 1, New York, Hadfield 5 (Marshall, Neilson) 7:40.

Punitions: Bucyk 5:42, Oliver 13:23.

Deuxième période: 2, Boston,

La coupe Canada aux Américains

KWANAPALI, Hawaii (PA) - Jack Nicklaus est revenu de l'arrière en triomphant de son partenaire Arnold Palmer dans la course au titre individuel lors du 12e tournoi international de la coupe Canada hier.

Nicklaus a tourné une dernière ronde de 70 et affichant un compte total de 276, Palmer, qui dominait depuis trois jours, a eu besoin de trois coups roulés aux deux derniers trous et a dû se contenter d'un 78 et d'un total de 278.

Maxner 1 (Westfall, Fleming) 3:40; 3, New York, Gilbert 7 (Ratelle, Henry) 15:48; 4, New York, Duff 3 18:08.

Punition: Ingarfield 1:03.

Troisième période: 5, Boston, Williams 2 (Bucyk, Oliver) 0:25; 6, Boston, Kennedy 3 (McCord, Dornhoefer) 14:30.

Aucune punition.

Arrêts: Paillé 6 8 16-30; Johnston 14 3 5-22.

Assistance: 12,615.

TORONTO (PC) - LNH - SOMMAIRE Première période: 1, Toronto, Kelly 5, 8:11; 2, Detroit, Martin 3 9:38; 3, Toronto, Stewart 7 (Pappin) 10:15.

Punitions: Howe 3:18, Brewer 6:36, Baun 13:03, Howe 16:23.

Deuxième période: 4, Toronto Armstrong 4 (Bathgate, Horton 5:38; 5, Toronto, Pappin 5 (Keon, Douglas) 6:28; 6, Toronto, Kelly 6 (Armstrong, Bathgate) 12:53; 7, Toronto, Ellis 8 (McKenney, Keon) 14:08; 8, Detroit, Ullman, 11, 19:12.

Punitions: Brewer 5:25, Brwner, Martin 5:52, Baun 7:36, Bergman 12:30, Barkley 19:52.

Troisième période: 9, Toronto, Bathgate 9 (Kelly, Keon) 0:21; 10, Toronto, Keon 5 (Brewer) 3:34; 11, Toronto, Keon 5 (Douglas, Bathgate) 11:23; 12, Toronto, Ellis (Keon) 13:06.

Punitions: Shack 6:18, Bergman 11:17, 14:52; Douglas 16:40; Lindsay 17:13, Baun 19:41.

St-Louis écrase Cleveland

Les Cardinals de St-Louis ont écrasé les Browns de Cleveland 28-19 hier et, ainsi, le titre de la division Est de la ligue Nationale de football ne sera décidé que dimanche prochain.

Par ailleurs, les Lions de Detroit ont mis fin à la série de 11 gains consécutifs des Colts de Baltimore en l'emportant 31-44.

Dans les autres matches du circuit, les Vikings de Minnesota ont supplanté les Giants de New York 30-21; les Eagles de Philadelphie ont vaincu les Cowboys de Dallas 24-14; les de Pittsburgh ont triomphé des Redskins de Washington 14-7 et San Francisco a écrasé Los Angeles 28-7.

Les Packers de Green Bay avaient vaincu les Bears de Chicago 17-3 samedi.

Le gain des Cardinals les a rapprochés à une demi-partie des Browns avant les dernières joutes régulières de la saison dimanche prochain alors que Cleveland se rendra à New York et St-Louis recevra Philadelphie.

Imlach a donné congé à ses hommes, hier

TORONTO (PC) - Les Maple Leafs de Toronto ont joué d'un congé hier.

"Je n'avais pas prévu d'exercer parce que je savais qu'ils allaient l'emporter", a déclaré le pilote Punch Imlach samedi soir, mais il est docteur qu'il ait prévu une telle débâcle des Wings de Detroit au compte de 10-2.

D'ailleurs, il en était complètement surpris lui-même et s'est contenté de dire: "Les Leafs ont répondu à leurs critiques et ce sans l'aide de deux étoiles".

En effet, Frank Mahovich était toujours absent tandis que Bob Puiford a dû abandonner après avoir été blessé au visage par un bâton. On ignore encore la gravité de la blessure.

D'autre part, l'assistant instructeur King Clancy demeurait calme après le gain, tout en croyant toujours que "les Leafs vont finir au premier rang".

Jim Pappin ne pouvait expliquer l'élan des siens, si ce n'est que la chance y était pour quelque chose parfois, "d'autant plus que nous devons prouver notre valeur après notre piètre exhibition contre les Canadiens jeudi dernier".

Chez les Wings, le vestiaire était triste, particulièrement pour la recrue Roger Crozier, qui a travaillé la meilleure moyenne défensive chez les gardiens de but avant le match.

Il est assez ironique de noter le revirement des choses pour lui alors même que son prédécesseur, Terry Sawchuk, était son rival.

Le pilote Sid Abel a résumé l'impression de l'équipe en concluant: "Que peut-on dire dans des circonstances semblables?"



VOICI LES VAINQUEURS des combats de boxe disputés hier soir au Centre Récréatif de Granby. A gauche, Nelson Mercier de Montréal, Lucien Hébert, instructeur de boxe des Loisirs St-Jean Baptiste de Montréal et Claude Mercier de Granby. Deuxième rangée de gauche à droite, Georges Goyette, représentant Molson, Yvon Montpetit, Gérard Lapatrie, représentant Molson, la grande vedette de Granby, Luc Pivin, jeune homme bien sympathique, Yvon Ferland, Jacques Lalonde, le seul vainqueur de Montréal, l'arbitre des combats, Napoléon Fontaine et le promoteur de cette soirée bien réussie, Jean-Marie Lachance. Nil doute que de telles soirées encourageront nos jeunes boxeurs locaux.

REVEILLON de NOEL A LA SALLE AU TOURBILLON Repas chaud à la dinde Danse avec orchestre INVITATION SPECIALE AUX FIANCES Pour réservation 539-2377 539-1359 539-0045

Après un impressionnant gain samedi le Tricolore perd 4-2 à Detroit. PREMIERE COURSE, Trot, conditions, \$1,000. DEUXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$900. TROISIEME COURSE, Amble, conditions, \$900. QUATRIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,100. CINQUIEME COURSE, Amble, conditions, \$1,100. SIXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,100. SEPTIEME COURSE, Trot, conditions, \$1,200.

LES INSCRITS A BLUE BONNETS. PREMIERE COURSE, Trot, conditions, \$1,000. DEUXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$900. TROISIEME COURSE, Amble, conditions, \$900. QUATRIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,100. CINQUIEME COURSE, Amble, conditions, \$1,100. SIXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$1,100. SEPTIEME COURSE, Trot, conditions, \$1,200. HUITIEME COURSE, Amble, conditions, \$1,400. NEUVIEME COURSE, Amble, conditions, \$2,100. DIXIEME COURSE, Amble, à réclamer, \$900.

LE HOCKEY À SON MEILLEUR... chaussé de patins Daoust, les seuls sur le marché à offrir la fameuse garde d'acier approuvée par la L.H.N. Prix variant de \$10.00 à \$25.00 pour tous les goûts et tous les budgets. Noël approche! Quand on veut vraiment faire plaisir, c'est Daoust qu'il faut offrir. VOTRE MEILLEUR TOUT, C'EST DAoust. PATINS DE HOCKEY - BOTTES DE SKI - PATINS DE FANTAISIE. DAoust-LALONDE INC.

NOUVEAUX MODELES 1965 McCulloch A partir de \$134.95. Avec l'arrivée des modèles MAC-15, 200 et 300, McCulloch surpasse encore tous ses concurrents. Ces nouvelles scies à chaîne offrent une rare combinaison de LÉGERETE, ROBUSTESSE, PUISSANCE et ÉCONOMIE. Elles sont dignes de votre confiance. Pour une démonstration gratuite, rendez-vous chez ROMA MALOUIN 1,066 Principale WATERLOO Tél. 539-0494

de la nouveauté en fait de plaisirs d'hiver. Voici le OMC Snow Cruiser. Vous raffolerez de ce nouveau genre de sport d'hiver au Canada - Croisières sur la neige. Adonnez-vous donc, vous aussi, à ce plaisir en vous procurant un Snow Cruiser OMC. Son puissant engin à 14 C.V. vous transportera partout où il y a de la neige. Voyez-le sans tarder chez Rosaire Viens Ltée. Ch. St-Paul GRANBY 378-4303

de la nouveauté en fait de plaisirs d'hiver. Voici le OMC Snow Cruiser. Vous raffolerez de ce nouveau genre de sport d'hiver au Canada - Croisières sur la neige. Adonnez-vous donc, vous aussi, à ce plaisir en vous procurant un Snow Cruiser OMC. Son puissant engin à 14 C.V. vous transportera partout où il y a de la neige. Voyez-le sans tarder chez Rosaire Viens Ltée. Ch. St-Paul GRANBY 378-4303

LES ANNONCES CLASSEES DE LA VOIX DE L'EST: UN SERVICE COMPLET, RAPIDE ET ECONOMIQUE

Cartes professionnelles

Gérard Legendre
COMPTABLE AGREÉ
135, Principale FR. 2-4821
GRANBY (10-1-64)

Cartes d'affaires

LES ENTREPRISES CHOINIERE
Excavations Entreprisées
Pour Granby, St-Hyacinthe
et les environs.
TEL: 378-3266
(24648)

PRETS

en 1ère et 2ème hypothèques
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
JEAN-PAUL MATTON
NOTAIRE
328, rue Principale, Granby
Tel. 378 4112 (24471)

FIANCES DE NOEL

Pourquoi passer par intermédiaire bijoutier quand vous pouvez acheter directement du voyageur à plus de
50% de réduction
Nous avons le plus grand choix de diamants et de montres Suissez en ville.
S'adresser à:
BIJOUTERIE SUISSE
500 rue Winchester
(coin St-Charles Sud et Denison)
Tél: 378-2020
Granby
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10:00 heures P.M.
(24024)

ARGENT A PRETER

\$500,000.00
1ère et 2ème hypothèques
Taux courant
S'adresser à
JACQUES NOISEUX
NOTAIRE
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377
(24935)

TEL: FR. 2-5433 GRANBY

7 - Commerce à vendre

A VENDRE: Entreprise d'entretien des parterres, comprenant camion et tout l'équipement ainsi que le parcours lui-même. S'adresser à C.P. 3035. (25039)

14 - Locaux à louer

A LOUER: 3 locaux dans édifice neuf, local de 700 pi. carré avec cave, autrefois restaurant La Marmite, façade sur rue Principale; autre local de 900 pi. carré avec vitrine et entrée sur la rue Phoenix. Également à louer au 2e étage, local de 2000 pi. carré pouvant être divisé, avec entrées sur Phoenix et Principale, salle du Club des Jeunes. S'adresser à 126 ou 18 St-Rubert, tél: 378-6406 ou 378-4767. (25053)

17 - Terrains à vendre

A VENDRE 3 grands terrains situés rue Laurier et 2 autres sur St-Charles Sud. Pour plus amples informations, s'adresser tél: 372-4680 après 7:00 p.m. (24933)

23 - Logements à louer

LOGIS 6 pièces, dans un bas, chauffé très propre. S'adresser sur les lieux ou tel: 378-3677. (24958)

TARIF DES ANNONCES CLASSEES DE La Voix de l'Est

Chaque mot 04
Minimum 25 mots \$1.00
Un mois \$25.00

Annonce encadrée

Facturée à la ligne agate
Une insertion ligne agate 12
Annonces renversées
(minimum 50 lignes) 15
Titre gras 25
Loyer d'un casier 35
AVIS DIVERS:
Avis publics, avis légaux
demandes de
soumissions, etc. 16
VENTES A L'ENCAN:
Première insertion 12
REMERCIEMENTS \$3.00
AVIS DE DECES:
ou de non-responsabilité
(formule ordinaire) \$3.00
CARTES D'AFFAIRES:
1 pouce par 1 colonne \$30.00
Cartes d'affaires
RENVERSES 1 pouce
par 1 colonne par mois \$30.00

REGLEMENTS

Les annonces classées doivent être données l'avant-veille, jusqu'à 5:00 heures p.m. Le samedi, le bureau est ouvert jusqu'à midi; nous prendrons les annonces du mardi, jusqu'à la fermeture du bureau.
Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde insertion.
Autrement nous ne saurions accorder de remise ou une nouvelle insertion gratuite.
Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

4 - Propriétés à vendre

ATTENTION

A VENDRE ou à échanger, propriété de brique avec un logis et épicerie-boucherie, avec licence de bière. Bien situé - Prendrais maison à 2 ou 3 logis en échange.
PROPRIÉTÉ de 5 logements avec 2 magasins, dont 1 épicerie avec licence de bière, grand terrain, revenu \$4,440 par année. Prendrais propriété dans Granby en échange.
PROPRIÉTÉ de 3 logis de 5 apts, chacun avec 2 magasins situés au centre de la ville de Granby. Revenu \$2,900 par année. Prendrais comme comptant \$3,000 et première hypothèque.
PROPRIÉTÉ un logis, avec un magasin de lingerie en général. Prendrais propriété de 2 ou 3 logis en échange.
MAGASIN général avec propriété. A vendre pour le prix de \$10,000.
UN GARAGE pour débarrasser peintures et vernis, situé à 1/2 mi. de la route 9 vers Montréal - Prendrais propriété en échange.
UN GRAND TERRAIN pour bâtir des motels sur la route No 1 de Montréal.
MAISON de 5 logements située au centre de la ville de Granby. Bon revenu.
MAISON en brique de 4 logis de 5 apts chacun, avec garages, grand terrain. Bon revenu. A prix d'abaissé.
2 MAISONS de briques de 2 logis de 5 apts chacun. Très bien situées.
3 BUNGALOWS en brique de 5 appartements.
Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à:

M. ALPHONSE FORTIN

70 rue Drummond Granby
TEL: 372-2152
(No. 50440) (24900)

23 - Logements à louer

LOGIS 5 pièces, dans un haut, avec cave, situé 685 St-François - \$60.00 par mois. Signalez: 378-4338. Peut être visité le soir après 7:00 heures seulement. (24954)

A LOUER: Logis 5 pièces avec garage dans un bas, et deux autres logis de 4 pièces. S'adresser P. Clermont, tél: 372-7866. (24997)

LOGIS 4 pièces, dans un bas, voisin du terrain de Golf Granby, chauffé, eau chaude, lavage et sècheuse automatiques, stationnement privé, près église St-Joseph. Prix raisonnable. Situé à 359 Boul. Leclerc. S'adresser au Marché Plante, 369 Boul. Leclerc, tél: 378-8411 ou 378-8412. (24991)

A LOUER: Logis de 6 1/2 pièces, dans un bas, situé à 182 Empire. S'adresser à 170 Empire. (25041)

LOGIS 3 pièces, un bas, \$43.00 par mois, situé 85 Court. S'adresser: 1011 Court, tél. 372-4289. (25054)

25 - Appartements à louer

APTS 2 1/2 pièces, très moderne, meublé, chauffé, lavage et sècheuse automatiques, stationnement privé, près église St-Joseph. Prix raisonnable. Situé à 359 Boul. Leclerc. S'adresser au Marché Plante, 369 Boul. Leclerc, tél: 378-8411 ou 378-8412. (24991)

APTS de 1 1/2 - 2 et 3 pièces, situés à 26 rue St-Joseph. S'adresser: 395 St-Joseph, tél: 372-4120 ou 372-4065 ou 372-6135. (24944)

A LOUER: apt 2 1/2 pièces, modernes, meublés au complet, chauffé éclairé entrée et chambre de bain privée, situé 31 Centre. S'adresser tél: 372-2810 ou Magasin Mile Gemme Tél: 372-3022. (24955)

APTS luxueux de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, fournie, chambre privée pour la lessive. S'adresser: 378-4111 ou 378-6135. (24944)

A LOUER: apt 2 1/2 pièces, modernes, meublés au complet, chauffé éclairé entrée et chambre de bain privée, situé 31 Centre. S'adresser tél: 372-2810 ou Magasin Mile Gemme Tél: 372-3022. (24955)

APTS de 1 et 2 pièces, meublé, chauffé, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situé au centre de la ville. S'adresser: 395 St-Joseph, tél: 372-4120 ou 91 Paré après 6:00 P.M. (24417)

A LOUER: apt 2 1/2 pièces, meubles, chauffés, éclairés, ménage fait à neuf, aussi garage. Tél. 378-4367. (25060)

27 - Chambres à louer

CHAMBRES à louer, meublées, chauffées, éclairées, service de concierge. S'adresser: 24 Centre, Granby, tél: 372-7250 ou 372-7029 ou 372-5135. M. Gingras. (24536)

CHAMBRES meublées, chauffées, éclairées, toutes commodités, entrée privée, site central, près rue Principale. S'adresser: 28 Court, tél: 372-3719. Aussi apts 2 et 2 1/2 pièces à louer. (24544)

30 - Chambres et pensions à louer

MAISON de pension pour hommes, bon chez-soi, moderne et confortable, chambre seule, excellente cuisine. Signalez: 372-6358. (24847)

98 - Divers

A VENDRE: Patins pour garçons et fille, peinture 2. Cuvette creuse avec chapeleuse. Paletots pour hommes et femmes, grandeur 14 ans, nombreux autres articles. S'adresser tél: 378-5033. (25048)

98A - A vendre - Divers

A VENDRE carrosse, bien propre, peut se transformer en lit d'auto ou en pousse-pousse, bas prix. S'adresser 139 Robinson Sud Tél: 378-5840. (24962)

A VENDRE sècheuse de marque Westinghouse, peu d'usage, aussi maintenu d'hiver pour fille, grandeur 12 ans, et jacket de ski. S'adresser: 276 Cartier. (25035)

BOIS de chauffage de 12 pouces, à vendre, s'adresser: M. Raymond McLean, tél. 298-5137, Frelichsburg. (25055)

BEAU CHOIX D'ARBRES de Noël de \$1.00 et \$1.25. S'adresser à 34 City, tél. 372-7978 ou 277 Cartier, tél. 372-7937. (25055)

A VENDRE: Dindes fraîches abattues en gros et en détail, aussi gros poulets. S'adresser: tél. 372-3790. (25058)

99 - Prêts

Première hypothèque

Deuxième hypothèque

Prêt temporaire

Prêt de construction

Transport de créance

Les Entreprises de Prêts Hypothécaires

Courtiers en Hypothèques

183, Principale Granby
suite 204 FR. 2-5448
Ouvert le mardi et jeudi
soir jusqu'à 9 heures

109 - Emplois demandés

AIDE expérimenté pour réceptions, thé, déjeuner, dîner, fêtes pour enfants, et réceptions de fêtes, bilingue, taux raisonnable. Informations signalez: 378-2312. (25009)

110B - Femmes - Filles

BONNE ET HEUREUSE ANNEE! Faites-vous de beaux rêves pour 1965? Un commerce bien vu avec AVON peut faire de ces rêves une réalité. Ecrire à: C.P. 112, Outremont, P.Q. (25021)

111 - Hommes demandés

Homme de service

On demande homme de service pour poste d'essence, opéré par une compagnie d'huile majeure, situé à 503 rue Principale, Granby. Qualifications: être âgé d'au moins 21 ans. Nous offrons un bon salaire et semaine de 48 heures. Ecrire en donnant tous les détails à son coiffeur M. J. Drapeau, A/S: Sunn Oil Co. Ltd., 4090 Bélanger Est, Montréal, P.Q. (25036)

Préposé à la fabrication de moules et outils (Outils)

doit posséder au moins 5 ans d'expérience dans la fabrication de moules pour fabriquer machinerie, bilingue, bon salaire, bonnes conditions de travail. Faire application par écrit à: Mr. Alsop, Boîte Postale 640, Waterloo, P.Q. (25038)

\$12,000.00. POUR L'HOMME DESIRE, âgé d'au-delà de 40 ans, de la région de Granby, devra faire de courts voyages d'auto pour contacter les clients. Ecrire: Président, Dept. CB, P.O. Box 70, Station R, Toronto 17, Ontario. (25063)

112 - On demande

ON DEMANDE gardienne pour garder 2 enfants, de 11:30 A.M. à 3:30 P.M. du lundi au vendredi. S'adresser 361 Bégin, tél: 378-5133. (25034)

ON DEMANDE homme de service bilingue, avec expérience. S'adresser en personne à 348 Principale et demandez: M. Johnson. (25036)

ON DEMANDE sténographe anglaise, travail permanent. Bon salaire et bons conditions de travail. S'adresser: C.P. 2032, Le Village de l'Est, Lée, Granby, P.Q. (25057)

117 - Vendeurs demandés

OCCASION INESPÉRÉE DE TRAVAILER DANS VOTRE LOCALITÉ l'année: durée 3 semaines. VENTES, TROUS, NETTOYEURS, BROSSES, produits culinaires à génèreuse commission. Liens nouveaux pour les fêtes. Soyez votre propre patron en 1965. CATALOGUE ET "BRIQUETTES" "GALLETTS" sur demande. FAMILIE, 1600 Delorimier, Montréal, P.Q. (25062)

121 - Garderies d'enfants

DAME avec expérience garderait enfants à la journée ou le week-end. Signalez: 378-3764. (25028)

125A - Autos à vendre

A VENDRE: Buick 1964, automatique, serv. volant, 8200 miles, comme neuve. Cause de vente: autre auto fournie par la compagnie. Accepterai les offres. S'adresser tél: 372-5808 ou 378-4978. (25006)

141 - Animaux

CHIENS A VENDRE - A vendre magnifiques chiens, St-Bernard âgés de 7 semaines, enregistrés. Aussi plusieurs Bergers-Allemands, enregistrés, âgés de 1 à 3 mois. S'adresser à terme d'élevage, J.-Claude Bérubé, tél: 378-2113. (25051)

142 - Maisons à vendre

BUNGALOW neuf, 5 pièces, avec garage annexé, situé près de l'église et de l'école. Site résidentiel. Accepterai les offres en échange. S'adresser: M. N. Parent, 448 Denison, tél: 378-2113. (24891)

A VENDRE: très belle résidence située à Mt-Plaisant, endroit tranquille, de tout repos, près de la ville et de l'église. Très peu de taxes à payer. Bonne eau de puits artésien. Faut voir pour croire. S'adresser: Arnold Lenoir, 289 Fréchette, Granby, Tél: 378-4831. Pour mieux satisfaire les désirs et les goûts des citoyens, j'ai à votre disposition un autre développement comprenant les maisons les plus modernes. (24541)

A VENDRE: maison de 4 logis de 4 pièces situé 127-A, 127-B, 127-C, rue Victoria. Prix \$8,500.00. \$5,500.00 comptant, aussi terrain à vendre situé rue St-Urbain, 60 pi. x 183 pi. Prix \$1,500.00. S'adresser tél: 378-5847. (25033)

REALISEZ MAINTENANT CE REVE...

Pas un château en Espagne, mais encore mieux, une maison de votre choix: quelque chose de tangible à portée de vos moyens. GERARD LEMIEUX, constructeur spécialiste de la construction moderne, met à votre portée maisons et bungalows, dans un prix et conditions les plus accessibles. Devenez propriétaire dans Granby ou soyez propriétaire ailleurs (non taxé) aux limites extérieures de la cité. Désirez-vous visiter et comparer, voyez

GERARD LEMIEUX

Contracteur
CHEMIN WATERLOO
TEL: 372-2080
(24376)

142A Maisons à louer

MAISON SEULE à louer, 4 1/2 pièces, avec garage, 230 volts, \$55 par mois. Situé: 303 rue St-Charles Sud. Signalez: 378-1263. (24948)

MARIEVILLE

10 - Magasins à vendre

BISCUITERIE, fruits et légumes, à vendre ou à louer. Signalez: 689-7871. (24909)

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST



Mission au CONGO

Pour avoir contribué à libérer un groupe de missionnaires prisonniers de rebelles indigènes, au Congo, deux officiers supérieurs et un sous-officier, membres du corps expéditionnaire de l'O.N.U. dans l'ex-colonie belge, viennent d'être décorés par le gouvernement canadien. Perspectives public, cette semaine, le premier de deux articles écrits par le lieutenant-colonel Paul Mayer, héros de ce sauvetage.

La Voix de l'Est

SUITE DE ICI ET LA

la part de leur garçon Eugène ainsi que de leur belle-fille Mme Eugène Goyette et leurs enfants de Dunham. Joyeux anniversaire à Mme Marc Lisotte d'East Farnham de la part de ses parents M. et Mme. Antonio Gaudreau, de Dunham.

NAISSANCE

M. et Mme, Aldé Lacroix (Lise Campbell), ont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Richard Christian.

Le parrain est M. Jacques Monty et la marraine Simone Campbell, oncle et tante de l'enfant. La portouse était Mme Eugène Goyette, de Dunham, tante du bébé.

Félicitations aux heureux parents.

VISITE

M. Yvon Gaudreau, d'Ottawa est en visite pour une semaine chez ses parents, M. et Mme. Antonio Gaudreau, de Dunham.

CAMPAGNE

Les paroissiens de la paroisse Ste-Croix de Dunham ont obtenu plus que leur objectif dans la récente campagne pour Caritas diocésain.

SUITE DE VOTRE HOROSCOPE

res en général. Agissez lentement, mais avec précision. 22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Vous avez la chance de réaliser un de vos grands desirs; ne négligez pas les moyens qui sont à votre disposition. Une personne prend des renseignements sur vous.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Il vaut mieux retarder l'étude de certaines propositions. Rien de sensationnel sur le plan sentimental. Ne refusez pas une invitation qui vous sera faite.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Aujourd'hui, tous vos dons sont à leur plus haut degré; profitez-en pour exposer vos idées. Tout le monde en bien disposé en votre faveur.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) Aujourd'hui, les circonstances entraîneront probablement une tension nerveuse. Aucune démarche ou activité importante en dehors de la routine ne devrait être entreprise.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Les nouvelles qui vous parviendront seront à votre avantage à mesure que le jour avance; le progrès de vos affaires s'accroît visiblement.

VOTRE ANNIVERSAIRE

On vous reconnaît pour votre prodigalité et votre générosité. Vous ne gardez rien, pas même certaines paroles que vous auriez intérêt à retenir. La tran-

quillité vous énerve et la ré-flexion vous endort. Vous êtes capable d'accomplir de belles et grandes choses, et vous ferez un nom et une réputation relativement vite. Bon vivant, aimable et sociable, tous ceux qui vous connaissent vous estiment.

SUITE DE POURQUOI PAS

ses recommandations ont été présentées", il ajouta qu'il aurait en réserve dans le cas de tout projet pour choisir et considérer certaines propositions de la Commission, l'acceptation de quelques-unes et le rejet d'autres, puisque cette attitude menacerait la logique fondamentale sur laquelle l'entité des recommandations est basée.

M. Lambert suggéra que toutes les institutions qui s'occupent d'activités bancaires devraient être soumises aux mêmes règlements que les restrictions imposées par la loi sur les banques pour protéger les autres institutions "contre la concurrence des banques à charte et la société en a payé le prix sous forme de taux très élevés d'emprunt et des taux de dépôt moindres".

Il fit remarquer que la Commission déclare que le plafond de 6% sur l'intérêt des prêts bancaires et aussi l'empêchement de prendre des titres hypothécaires à cause "de non-breuses insolvabilités indé-sirables et des déviations dans le système financier "et que des effets défavorables ont affecté non pas tant les banques à charte comme le public".

En faisant des commentaires sur la concurrence plus grande qui surviendra si les recommandations de la Commission sont adoptées, M. Lambert déclara: "nous, à la Banque Toronto-Dominion, nous sommes tout à fait préparés pour envisager cette concurrence plus grande. Nous reconnaissons qu'un marché favorable à l'écono-

mie et soumis à la concurrence imposera une discipline. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une force constructive et nécessaire".

L'un des premiers résultats de la révision de la loi sur les banques en conformité avec les suggestions sera "le développement de genres additionnels de comptes de dépôt offrant un intérêt plus élevé sur les vraies épargnes".

M. Lambert prétend que tout bénéfice financier qui revient à la banque "proviendra seulement d'une augmentation des affaires, de notre habileté à nous éendre dans des régions qui ne sont pas ouvertes pour nous et dans la recherche de moyens pour mieux servir le public".

Après avoir complété un programme d'orientation il assumera diverses responsabilités dans les principaux secteurs du Département, tel que Relations Ouvrières, Bénéfices Sociaux, Embauchage et Sécurité.

Les candidats doivent de préférence détenir un degré universitaire, être bilingues, et posséder une certaine expérience dans ce domaine.

Les réponses seront traitées avec discrétion et doivent être adressées à:

C. J. Lamarche
Union Carbide Canada Limited
Beauharnois, Québec.
(25061)

HUILLE à CHAUFFAGE
QUALITE - SERVICE
J.-Aime FERLAND & Fils Inc.
46, CENTRE-GRANBY FR. 2-3313

Cherchez-vous un emploi?

Chaque mois, LE ROYAL 22e REGIMENT offre plusieurs emplois d'avenir aux jeunes gens de 17 à 23 ans, célibataires, ayant complété avec succès leur 6e année d'études scolaires et qui rencontrent les besoins du service militaire.

Présentez-vous au Centre de Recrutement le plus près de chez vous ou remplissez le coupon ci-dessous.

CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE CANADIENNE
70, rue Belvédère, SHERBROOKE, P.Q. Tél.: L.O. 2-0870

Veillez m'adresser, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les carrières dans l'Armée canadienne.

Nom.....Date de naissance.....

Adresse.....

Ville.....Comté.....

Prov.....Tél.....

OFFRE D'EMPLOI

Une chance excellente pour Jeune homme désirant s'entraîner pour une position responsable dans l'industrie du plastique située à Granby. Fonctions initiales seront au département de commandes. Devra être responsable de la correspondance sur les ventes, la procédure des commandes et la liaison entre ventes et production. L'homme capable avancera à la position préposée aux ventes du district.

Candidats bilingues et diplômés de 12e année. Salaire selon les qualifications.

Répondre par écrit donnant détails complets d'éducation et d'expérience à C.P. 2000, La Voix de l'Est. (24942)

UNION CARBIDE CANADA LIMITED
recherche un **ADMINISTRATEUR**
RELATIONS INDUSTRIELLES

pour son usine de Beauharnois, près de Montréal

Après avoir complété un programme d'orientation il assumera diverses responsabilités dans les principaux secteurs du Département, tel que Relations Ouvrières, Bénéfices Sociaux, Embauchage et Sécurité.

Les candidats doivent de préférence détenir un degré universitaire, être bilingues, et posséder une certaine expérience dans ce domaine.

Les réponses seront traitées avec discrétion et doivent être adressées à:

C. J. Lamarche
Union Carbide Canada Limited
Beauharnois, Québec.
(25061)

CAMELOTS DEMANDES POUR GRANBY

S'adresser à Gérard Lefebvre
372-5433

METALLISAGE

Réparations d'Arbres de Couche, de Coussinets, Rouleaux, Pistons et toutes autres pièces de machines en acier, Acier inoxydable, Aluminium, Bronze. Pour informations s'adresser à:

La Cie. J.A. Gosselin Limitée
Case Postale 280
Tél: GR. 2-3339
DRUMMONDVILLE, P.Q.

La Voix de l'Est

Nous croyons que le mari est intéressé au prix du manteau de fourrure de son épouse.

A VOTRE SERVICE LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS

Madame, choisissez votre manteau de fourrure, le soir, en compagnie de monsieur, c'est une façon agréable de magasiner avant Noël

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA CAISSE POPULAIRE DE ST-EUGÈNE LE 9 DÉCEMBRE

GRANBY -- L'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire St-Eugène aura lieu le 9 décembre à 8 h. p.m., au sous-sol de l'édifice. Une assemblée générale spéciale pour l'adoption des nouveaux règlements de régie interne suivra. Dans le message qu'il adresse dans le 15e rapport annuel de la Caisse populaire, le président, M. Emmanuel Coulombe, mentionne: "En vous soumettant son quinzisième rapport financier pour l'exercice terminé le 31 octobre 1964, c'est avec un sentiment de satisfaction bien légitime que votre conseil d'administration vous permet une fois de plus de constater non seulement les progrès de votre caisse et son importance financière toujours grandissante, mais aussi toute l'étendue de

l'œuvre à la fois économique et sociale qu'une organisation coopérative peut accomplir."

LA FINANCE
La Caisse populaire St-Eugène termine son année financière avec un actif de \$1,570,417.48. Le bilan financier se lit comme suit: en caisse, \$450,013.01; obligations, \$196,505.66; parts à l'Union Régionale, \$15,000; divers \$4,310; actif liquide, \$665,828.87; reconnaissances de dette, \$327,688.58; hypothèques, \$417,735.13; immeuble, \$78,200; inventaire mobilier, \$21,657.77; total de l'actif, \$1,511,110.15; dépenses, \$32,426.96; intérêts payés, \$26,880.37; total, \$1,570,417.48. L'avoir propre de la Caisse après les partages se chiffre à \$32,897.83.



M. Léonard PELLETIER



M. Michel LEDUC

L'Education, l'Affaire de Tous L'EMISSION DU MARDI REMISE A MERCREDI, CETTE SEMAINE

GRANBY -- Chaque lundi, depuis 11 semaines, nous avons été fidèles à inviter nos lecteurs à écouter l'émission radiophonique "L'Education, l'Affaire de Tous", à l'antenne du poste C.H.E.F.-Granby, en ondes le mardi. Cette semaine, cependant, il y a lieu de tenir compte de la fête de l'Immaculée-Conception, demain.

Comme les écoles de notre région seront fermées en cette occasion, "L'Education" a été reportée à mercredi après-midi, même heure que d'habitude, soit de 1 h. à 1 h. 30.

On sait que cette émission éducative, unique en son genre au Québec, est entendue dans toutes les écoles primaires et secondaires de notre secteur. En fait, le deuxième quart d'heure du programme s'adresse directement à un groupe d'écouliers ou étudiants en particulier. Comme exemple, lorsqu'un animateur veut discuter avec les élèves de 8e année, c'est le cas, cette semaine,

de Mlle Pierrette Dupont et de M. Michel Leduc - un poste récepteur est installé dans toutes les classes de 8e année. C'est une expérience des plus enrichissantes pour professionnels de l'enseignement et étudiants.

L'émission d'après-demain sera faite par M. Léonard Pelletier, directeur du service d'orthopédagogie à la Commission scolaire catholique de Granby. Il sera interviewé par M. Roger Chamard, conseiller en orientation à la commission scolaire Régionale Meilleur.

Quant à Mlle Dupont et à M. Leduc, ils expliqueront "pourquoi l'algèbre et la géométrie sont enseignées en 8e année". Les auditeurs réguliers de "L'Education" savent qu'on répond toujours aux questions qu'ils peuvent adresser à C.H.E.F. ou à la Régionale Meilleur, 140 rue Dufferin, Granby. Tout le monde profite ainsi de l'expérience des autres.

A l'APCV

La section Moreau choisit ses présidents de comités

GRANBY -- L'exécutif de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce, section Moreau de Granby, vient de faire connaître la liste des présidents de ses divers comités pour l'année 1965. On a également procédé à la nomination des responsables des principales activités.

M. Edgar A. Côté, président de la section Moreau, est ainsi chargé de l'organisation de la fête des enfants, événement qui aura lieu le 20 décembre. M. Lionel Déragon est responsable de la ligue de quilles pour l'année 1964-1965. M. Jacques Lemonde s'est vu confier l'organisation du souper qui clôturera le recrutement de l'organisme, le 20 février. M. Marcel Gendreau a été nommé responsable de la partie de sucre qui réunira tous les membres de la section le 27 mars 1965. La présidence du comité chargé d'organiser le souper de la fête des Mères, une activité qui a été fixée au 8 mai, a été confiée à M. Paul Favreau. M. Charles E. Faucher organisera la pique-nique qui réunira les membres de la section, à la fin du mois de juin 1965, alors que M. Gérard Cadotte a été chargé de l'organisation du tournoi de golf qui aura lieu à la fin du mois d'août.

Les présidents des comités sont: MM. Sarto Lefebvre, religion; Edgar A. Côté, publicité; Jacques Lemonde, recrutement; Raymond Vincent, visites industrielles; Gérard Beauvais, appels Arthur Maheux est responsable du comité féminin. Tous les membres du conseil de l'organisme s'occuperont des activités du comité des recherches.

Ne pas confondre
La population de Granby et de la région est prise de ne pas confondre M. Edmond Fortin, agent d'immeubles demeurant à 140, rue Sherbrooke, à Granby, avec la personne du même nom qui a été condamnée à payer une amende de \$20 et les frais par M. le juge Marquis, de la cour municipale, pour avoir enfreint le règlement de la circulation en passant sur le trottoir, entre un poteau et la bibliothèque municipale, à proximité de l'intersection des rues Principale et Cowie, à Granby. L'accusé, dont on ignore l'adresse, vient de l'extérieur de Granby.

Le jugement frappe les buanderettes de Granby

Une cause type

GRANBY -- La Cour d'Appel de Québec a maintenu deux jugements de cours inférieures rendus dans une cause-type, établissant que La Lavandière Ltée avait enfreint la loi du dimanche en ouvrant un dimanche une buanderette automatique.

Ce jugement s'applique à environ 8,000 buanderettes automatiques du Québec, dont deux à Granby et plusieurs autres opérant dans le territoire desservi par ce journal.

Le juge André Sabourin a déclaré qu'il était clair que la buanderette avait été ouverte

le dimanche "et qu'en conséquence la culpabilité était bien fondée en fait et en droit".

Les juges du tribunal ont rejeté la prétention de la compagnie voulant que Paul Frenette, qui appartient au département du procureur général de Québec, n'était pas une personne "dément constituée" pour porter la plainte.

La cour a établi que M. Frenette avait été dûment autorisé par le procureur général d'alors, M. Georges-Emile Lapalme, pour agir dans cette cause.

LA JEUNE CHAMBRE OFFRE LES CARTES DE L'UNICEF

GRANBY -- La Jeune chambre de Granby tentera une expérience cette année en vendant les cartes de vœux UNICEF, c'est-à-dire en vendant des cartes de Noël au profit des œuvres de l'UNICEF.

La nouvelle nous a été communiquée par M. Gérard R. Scott, président de la commission des relations internationales, à la Jeune chambre de Granby.

Créé en 1946 par l'Assemblée générale des Nations Unies, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) constitue l'organisme officiel des Nations Unies chargé de desquel 650 millions d'enfants malheureux de toutes races, religions et systèmes politiques, parsemés de par le monde.

Ces enfants ont un besoin urgent, vital, d'assistance pour atteindre un standard de vie minimum, bénéficier d'une meilleure santé et recevoir une éducation. En aidant les gouvernements de 116 pays, l'UNICEF contribue à améliorer le sort de millions d'enfants et de jeunes adultes en les préparant à participer plus utilement à l'évolution du monde moderne.

Bien que cet organisme fasse partie des Nations Unies, son financement n'est assuré que par les contributions de gouvernements, groupements, particuliers et un nombre limité de campagnes ou de manifes-

tations organisées dans ce but, telle que la vente des cartes de vœux.

Acheter les cartes de l'UNICEF offertes par la Jeune chambre, ce sera aider les enfants de ce pays éloignés à acquiescer une santé plus solide et à connaître une vie meilleure.

Ces cartes sont peu dispendieuses et offrent des illustrations différentes de ce que l'on voit si souvent à l'occasion des fêtes de Noël ou du Jour de l'An.

Pour se les procurer, on n'a qu'à communiquer avec les membres de la commission internationale de la Jeune chambre de Granby. L'on peut aussi s'adresser à tout membre de l'organisme. Si celui à qui vous vous adressez n'en a pas, il saura vers qui vous diriger.

La vente d'une seule boîte de 10 cartes au prix d'un dollar permet de donner chaque jour, pendant une semaine, un verre de lait à 40 enfants. Cinq boîtes de cartes fournissent assez de pénicilline pour guérir 50 enfants du plan, une maladie de la peau fort courante sous les tropiques. Dix boîtes permettent de faire bénéficier quatre enfants d'un traitement intensif d'une durée de trois années contre la lèpre, 25 boîtes représentent une quantité suffisante de DDT pour protéger 100 enfants contre la malaria, et ceci pendant une année.

Ouverture Officielle le 8 décembre

SALON MARIE CAROLE

Esthéticienne - visagiste
Diplômée de Paris et Montréal, de
L'Institut Edith Seret et Fernand Aubry

Quel que soit votre âge, jeune ou moins jeune l'acnée, la couperose, points noirs, rides, double menton, enfin toutes les disgrâces cutanées seront chose du passé, avec mes traitements et votre bonne volonté.

Épilation et Peeling
Maquillage, feront de vous une CAROLE
Votre esthéticienne, Marie CAROLE
Prenez rendez-vous maintenant
(Je suis au Salon Versailles, 188, Principale, Granby)
TEL. 372-3133

A compter de lundi le 7 décembre un autre formidable spectacle présenté par

ARMAND FONTAINE

EN VEDETTE

Lilian GARMONT

VALANKA

Diana DAILY



Les Doubles Clés

AU RENDEZ-VOUS BAR de l'hôtel Granby

Spectacle du lundi au samedi à partir de 10:30 P.M.
Matinées les vendredi et samedi 5:30 P.M.

37 Principale GRANBY 372-3363

La Semaine de l'éducation

GRANBY -- La Semaine canadienne de l'éducation aura lieu du 7 au 14 mars 1965, apprenons-nous. Le but est d'attirer l'attention du public sur les besoins, les problèmes, et les accomplissements de l'éducation au Canada et d'encourager le public à prendre une part active à sa propagation.

Le Comité de la Semaine canadienne de l'éducation signale ce qui suit: "Le Canada offre ses richesses aux citoyens compétents. Il n'est plus concevable que l'on puisse faire fortune en quittant son foyer et l'école, entre 12 et 15 ans, comme cela se

Songez à vos REINS si le dos vous fait mal

Demandez la boîte d'essai et le précieux coupon-prime. Si vous souffrez de maux de dos dus à l'irritation ou à la faiblesse de la vessie, demandez les Reno-Tabs de Buckley. Vous verrez pourquoi des milliers de gens ont trouvé la clé du secret d'un prompt soulagement des maux de dos, dérangements dans le sommeil, sensations de fatigue. Les Reno-Tabs vous aident à inciter vos reins à fonctionner normalement. Ils procurent un prompt soulagement des douleurs arthritiques et musculaires. Votre pharmacien les vend. Vous pouvez envoyer 25¢ pour recevoir la boîte d'essai et un précieux coupon-prime. Écrivez à: Buckley's RENO-TABS, 559 College St., Toronto.

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's, 881

M. le Millionnaire!

CES PATINS DE HOCKEY NE VALENT QUE \$125.00 (la paire)

(plus la taxe, évidemment!) Votre fils ne mérite-t-il pas les patins les meilleurs, et les plus solides? M. le Futur Millionnaire! Votre héritier mérite la même haute qualité — à prix plus abordables. Vous trouverez tous nos modèles dans les meilleurs magasins et boutiques de sports. Envoyez donc votre chauffeur, ou venez vous-même.



PATINS DE HOCKEY • BOTTES DE SKI • PATINS DE FANTAISIE
DADUST-LALONDE INC.

ACHETEZ VOTRE VOITURE USAGÉE DE MODELE 1962-1963 ou 1964

Echangez votre voiture usagée pour une FORD CUSTOM 65 sans qu'il vous en coûte un sou. Un cadeau de Noël que seul LUC GIRARD peut vous offrir

EN SPECIAL	
PONTIAC 1964 Parisienne, 8 cyl., automatique sedan, servo-frein servo-direction	3150.
CHEVROLET 1963 sedan, automatique,	1750.
DODGE 1962 sedan, 8 cyl., automatique	950.

UN TELEVISEUR GRATUIT

Tous nos clients et amis qui visiteront notre salle de montre d'ici le 24 décembre prochain pourront s'enregistrer pour le tirage d'un magnifique appareil de télévision. Enregistrez-vous... Il n'en coûte rien...



Plus de 100 Voitures usagées au choix

Plus de 100 Voitures usagées au choix

FORD Luc Girard AUTO INC. GRANBY, QUE. 922 PRINCIPALE 378-7918

LE CENTRE D'ACHAT DU MEUBLE



TOUJOURS LE MEILLEUR A MEILLEURS PRIX



M^cCLARY EASY

Pour Noël... OFFREZ LUI UN ENSEMBLE LESSIVEUSE et SECHEUSE

M^cCLARY EASY

LA VEUSE SPIRALATOR 400

AUTOMATIQUEMENT...
La paire la plus perfectionnée et la plus VERSATILE du jour;
LAVEUSE SPIRALATOR 400
• Panneau des contrôles éclairé
• Capacité: lave parfaitement 9 livres de vêtements.
• Pompe de drainage de grand rendement ne se bouche pas, de grande capacité.
• Transmission: robuste, sûre, silencieuse, durable, fabriquée avec précision. Graissage scellé à l'intérieur à vie.
• Construction compacte. Largeur de 26", profondeur de 28", hauteur de 36".

SECHEUSE

• Panneau de contrôle éclairé.
• Dispositif électrique de sûreté.
• Le courant est automatiquement déconnecté en cas de panne.
• Lumière intérieure, s'allume automatiquement quand la porte est ouverte.
• Lampe à l'ozone, détruit les microbes.
• Fonctionnement murmurant - ni bruit ni vibration peut être installé n'importe où.
• Capacité de 9 livres de vêtements.
• Dimensions: largeur 26", profondeur 28", hauteur 36".

Au centre d'achat du meuble
Harvey & Racine INC. MEUBLES • FURNITURE
OUVERT TOUS LES SOIRS SAUF LE MERCREDI
CHEMIN ROXTON POND à la sortie de Granby TEL: 372-5896

LAVEUSE McClary Easy Special Harvey & Racine \$279.
SECHEUSE de même modèle Spécial Harvey & Racine \$189.
Nous invitons les FUTURS MARIÉS à nous visiter et profiter de nos nombreux spéciaux à ce temps-ci de l'année